

On va faire la fête pour nos p'tits gars

Tout le monde se retrouvera
sur la place de la Mairie
vendredi 11 octobre
à partir de 18 h (Page 15)



AUBERMENSUEL

Magazine municipal d'informations locales

AUBERVILLIERS

N° 56 octobre 1996 ● 4 F

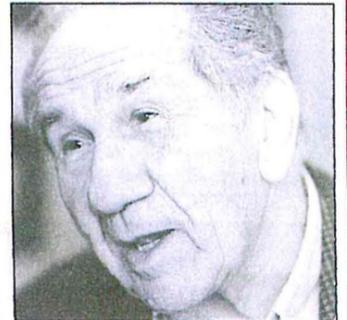
Un plan local pour le logement

Engageant l'avenir de la ville, le prochain Programme local de l'habitat est actuellement en chantier. Il doit faire l'objet de négociations avec l'État. Première étape : une enquête sur la ville aujourd'hui. Résultats et commentaires. (Page 8)



Willy Vanqueur

● IMMIGRATION



L'amiral Sanguinetti dévoile les dessous des lois Pasqua et Didier Daeninckx nous rappelle notre histoire (Page 12)

● RENTRÉE

Un bilan en demi teinte (Page 3)

● OPINIONS
Comment vivre normalement dans nos cités (Page 13)

● EMPLOI
Sylvain Joyeux supprime 107 postes (Page 4)

● FESTIVAL
Éveiller les regards (Page 17)

● IMPOTS LOCAUX

Une addition salée

Les feuilles de la taxe d'habitation sont arrivées dans les foyers. Elles augmentent, comme dans la plupart des villes : + 6,37 % en moyenne sur le département, + 5 % à Aubervilliers. Pour les habitants comme pour la commune, c'est l'overdose des additions. (Pages 10 et 11)



EXPRESSO
de la Société Générale

Pour votre prêt
C'EST *oui* OU *non*
tout de suite.

La Société Générale en fait plus
pour les moins de 25 ans
N'attendez pas pour vous offrir
les services d'une grande banque.



CONJUGONS NOS TALENTS.

ALTERNA
est une carte bleue visa
qui met à votre disposition
une réserve d'argent
permanente
**Venez découvrir
ses principaux avantages**

Agence d'Aubervilliers - 5, Ferragus 93300 Aubervilliers - Tél.: 01 49 37 92 80

Vue du Stade de France



B. Annabique-Sigma

Les travaux sont entrés en septembre dans une phase délicate avec la pose du toit. Cette charpente métallique en forme de disque, d'une superficie supérieure à six hectares, pèse le même poids que la tour Eiffel. Situé 30 mètres au-dessus du sol, cette toiture s'appuie sur 18 colonnes en acier, en forme d'aiguilles. Cette œuvre titanique qui coûte 170 millions de francs a été confiée à la société allemande Peiner et Neull qui était en concurrence avec la société française Eiffel. Ce gigantesque ouvrage devrait durer près d'un an.

Sommaire

- Aubervilliers au quotidien**
Une rentrée scolaire combative
Licenciements chez Sylvain Joyeux
Des jeunes parlent de Mosaïque (p. 3 à 7)
 - Résistons ensemble**
par Jack Ralite (p. 7)
 - Aubervilliers au futur**
Le Programme local de l'habitat (p. 8)
 - Vie municipale**
Lancement d'une nouvelle campagne de ravalement (p. 9)
 - Dossier**
Impôts locaux : une addition trop salée (p. 10 et 11)
 - Parcours**
Un témoignage de Didier Daeninckx
Un entretien avec l'amiral Antoine Sanguinetti (p. 12)
 - Forum**
Comment vivre normalement
rue Hélène Cochenec ?
Le courrier des lecteurs (p. 13)
 - Sport**
Avec les filles du hand
CMA cyclisme : la moisson continue (p. 14 et 15)
 - Culture**
La science en fête
Le festival Eveiller les regards (p. 16 et 17)
 - Aubervilliers mode d'emploi**
Petites annonces. Carnet. Offres d'emploi (p. 18 et 19)
- AUBERMENSUEL**
N° 56, octobre 1996
Edité par l'association Carrefour pour l'information et la communication à Aubervilliers, 7, rue Achille Domart, 93308 Aubervilliers Cedex
Tél. : 48.39.51.93
Télécopie : 48.39.52.43
Président : Jack Ralite
Directeur de la publication : Guy Dumélie
Directeur de la rédaction : Alain Germain
Rédacteur en chef : Philippe Chéret
Rédaction : Maria Domingues, Pierre Cherruau
Directeur artistique : Patrick Despierre
Photographes : Marc Gaubert, Willy Vainqueur
Secrétaire de rédaction : Marie-Christine Fleurier
Maquettiste : Zina Terki
Secrétaire : Michelle Hurel
Numéro de commission paritaire : 73261
Dépôt légal : octobre 1996
Impression et publicité : ABC Graphic, tél. : 49.72.90.00



**VOTRE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ
À PARTIR DE 96 F PAR MOIS**

- 150 F DE REDUCTION PAR PERSONNE*
- GARANTIE IMMEDIATE**

AGF AUBERVILLIERS : 3 RUE ACHILLE DOMART
93300 AUBERVILLIERS (Mairie) 01.49.37.90.70

* valable de 1/09/96 au 31/10/96 et par personne payante. ** en fonction de l'âge et sous réserve du questionnaire médical.

SATEL HIT

MUSIQUE

INSTRUMENTS - EDITION - EFFETS ACCESSOIRES

G

SONO

VENTE - LOCATION - SON & LUMIERE

100, avenue de la République
93300 AUBERVILLIERS

Tél. : 01 48 34 75 15

EN CAS D'OBSEQUES,
LE PREMIER SERVICE
À VOUS RENDRE
C'EST DE VOUS DONNER
LE CHOIX DES PRIX

Dans un souci de clarté, PFG a créé
"Les 5 Services Obsèques" : 5 prestations complètes à un prix fixé à l'avance.
Vous pouvez vous procurer le livret descriptif de tous ces services :

- par Minitel 3615 PFG (1,27 F/mn),
- en appelant 24h/24 notre numéro vert
0 800 11 10 10,
- en contactant l'agence PFG la plus proche.

Pompes Funèbres Générales
3, rue de la Commune-de-Paris
à Aubervilliers - Tél. : 01 48 34 61 09
Délégué Officiel de la Ville d'Aubervilliers





ENTREPRISE DE VIABILITÉ
ET D'ASSAINISSEMENT

FAITES ROUTE AVEC EVA



135, rue Jacques Duclos 93600 Aulnay-sous-Bois
Tél. : 01 48 79 43 50 - Fax. : 01 48 79 28 17

RAMONAGE

Fumisterie
Tubage de conduit
Ventilation mécanique
Maintenance V.M.C.

QUALIFICATION QUALIBAT 5111 - 5212 - 5221 - 5311

Entreprise RAMIER

59, rue Schaeffer
93300 Aubervilliers

Tél. 01 48 33 29 30
Fax. 01 48 33 61 20

Prisma

Nous avons des atouts pour vous convaincre...

FOURNITURES EN GROS
REVETEMENTS DE SOLS & MURS
DECORATION
TAPIS
PAPIER PEINTS

Des atouts ?

- des prix de gros (réels...)
- une équipe de professionnels
- une connaissance du bâtiment (50 ans d'expérience)
- un stock exceptionnel (sur 1000 m² à Aubervilliers et 3000 m² à Paris)
- une gamme très étendue (du sac d'enduit à la moquette pure laine en passant par tous les types de peintures)
- une disponibilité permanente
- un service de livraison rapide et gratuit (en région parisienne, pour tout achat supérieur à 2000 F)
- la publication du Guide de la peinture et de la décoration (envoi sur simple demande)

26, bd Anatole-France - 93300 AUBERVILLIERS - Tél. : 01 49 37 11 41 - Fax. : 01 49 37 14 49
Ouvert du mardi au samedi de 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

ÉCOLE

● Si, à Aubervilliers, la rentrée scolaire se présente sous un meilleur jour que prévu, on le doit avant tout à la mobilisation de tous.

Rentrée combative!

Commencée bien avant les vacances d'été, la mobilisation des parents, des enseignants avec leurs syndicats, et de la municipalité n'est pas étrangère aux bonnes nouvelles de cette rentrée.

La maternelle Doisneau a une nouvelle directrice et tous les postes d'enseignants sont pourvus. Du côté de l'élémentaire, l'école Eugène Varlin a préservé sa 13^e classe menacée depuis le mois de mai, Jules Vallès et Paul Langevin ont obtenu chacune une ouverture supplémentaire.

Pas de quoi pavoiser

La bonne nouvelle est tombée à la veille d'un départ en délégation prévue pour le 3 septembre à Bobigny. La délégation s'est transformée en un pot amical entre enseignants, représentants des parents d'élèves et Carmen Caron, maire-adjointe à l'enseignement maternel et élémentaire. « Nous pouvons à juste titre nous réjouir, rapellait-elle, mais il n'y a pas de quoi pavoiser dans la mesure où la fermeture à Victor Hugo est maintenue et l'ouverture à Gracchus Babeuf reste conditionnelle, sans oublier les problèmes des collèges et lycées. »

A ce sujet, notons que sur les 217 « jeunes sans bahut » comptabilisés sur le département, les deux tiers ont pu trouver une solution (20 sur les 34 dossiers examinés par l'Office municipal de la jeunesse) dans le cadre de l'opération SOS lycées. Le travail et la bataille engagés dans certaines villes depuis de nombreuses années commencent à payer.

Continuité et innovations

En dépit de toutes ces difficultés qui s'aggravent un peu plus à chaque rentrée, l'équipe municipale compte



Une politique de l'enseignement qui respecte vraiment la jeunesse du pays, c'est au fond ce que demandent parents et enseignants.

bien inscrire l'année scolaire 96-97 « tout à la fois dans la continuité et l'innovation ».

Continuité donc avec une aide scolaire plus adaptée, la Fête du livre dont le thème cette année est la Bande dessinée, le renforcement de l'activité musicale auprès des primaires avec le concours du conservatoire, etc. Pour ne citer que ces quelques exemples.

L'innovation se traduira, entre autres, par l'aménagement de deux bibliothèques centre documentation (BCD) intégrées aux maternelles Marc Bloch et Edgar Quinet pour les enfants en difficulté. Toujours pour sensibiliser les élèves de CP et CE2 à la lecture, la municipalité a décidé de leur offrir un beau livre qui leur sera remis lors d'un après-midi agrémenté d'un spectacle.

Côté collèges et lycées : un carrefour des métiers est prévu au 1^{er} trimestre 1997. Au programme égale-

ment : l'organisation d'une journée des langues. Malheureusement d'actualité, les problèmes d'incivilités, de dégradations et d'agressions dans l'enceinte scolaire et ses abords font déjà l'objet de réunions entre les chefs d'établissement, la Police nationale et la municipalité.

Les revendications au rendez-vous du 30 septembre

Si donc la rentrée à Aubervilliers s'est mieux présentée qu'on pouvait le penser avant les vacances, chacun reste conscient qu'on le doit en partie à la bonne mobilisation de tous. Les mouvements revendicatifs, et la manifestation nationale du 30 septembre en particulier, ont marqué la désapprobation massive d'une politique de l'enseignement qui ne respecte pas ce que tout pays possède de plus prometteur : sa jeunesse.

Maria Domingues

SECONDAIRE : PEUT MIEUX FAIRE

Dans les établissements secondaires, la rentrée est plutôt réussie. Seul point noir : malgré deux grèves, les enseignants du collège Diderot n'ont obtenu qu'une satisfaction partielle de leurs revendications. Les enseignants de ce collège de 700 élèves se sont tout d'abord mis en grève les 12 et 13 septembre. Ils réclamaient la création de deux postes d'agent d'entretien, d'un poste d'ouvrier professionnel, ainsi qu'un conseiller principal d'éducation et enfin trois surveillants fixes. Après négociations avec le rectorat, ils ont seulement obtenu la création d'un demi poste d'agent d'entretien. Dès lors, ils ont entamé le 19 septembre une grève de 24 heures suivie à 80 %. « Les concessions du rectorat sont vraiment insuffisantes, expliquait alors Gérard Pradeloux, représentant du SNES (Syndicat national de l'enseignement supérieur). Quatre agents d'entretien pour 9 000 m² de surface balayable c'est vraiment trop peu. On reprendra prochainement d'autres actions ».

Pierre Cherruau

Ci-dessous : réunion parents-enseignants réclamant des ouvertures de classes et des postes supplémentaires.



Des maîtres sans école

À la rentrée, 150 maîtres auxiliaires de Seine-Saint-Denis se sont retrouvés sans postes. Pour protester contre cette situation, 70 d'entre eux ont occupé par roulement l'école Jean-Jacques Rousseau de Bobigny, dès le 4 septembre.

Après huit jours d'occupation, l'inspecteur d'académie a annoncé que l'ensemble des auxiliaires retrouveraient un poste d'ici la fin de l'année. Malgré ces promesses, la mobilisation reste forte, tant le sentiment d'injustice est grand parmi les auxiliaires. « Les collègues nous considé-

raient comme des instituteurs à part entière. J'étais en poste depuis 5 ans. Comment peut-on avoir aussi peu de respect pour le travail que j'accomplissais ? », explique Thierry Brunet qui enseignait jusqu'à l'an dernier à Aubervilliers, dans la maternelle Saint-Just. Comme les autres occupants de l'école Rousseau, Thierry Brunet réclame des garanties : « Il ne faut pas que l'inspection académique puisse nous traiter tous les ans aussi mal. Il en va aussi de l'intérêt des enfants. »

Pierre Cherruau

Revue de presse

Septembre en actions...

Exclusion. L'hebdomadaire *Témoignage Chrétien* (30 août) publie une interview avec le sénateur-maire Jack Ralite à propos des sans-papiers : « Nous vivons une grande bataille pour les libertés, pas seulement celles des étrangers, mais bien de tous ceux qui en France ont un statut précaire : sans papiers, sans travail, sans logement, sans ressources, quels décombres amoncelés ! »

Ecole. A l'occasion de la rentrée des classes, *Le Parisien* (4 septembre) donne la parole à Elisabeth Masson, gardienne du collège Gabriel-Péri : « J'entretiens de bons rapports avec les élèves, quand je sens qu'un élève commence à me manquer de respect, je hausse la voix. »

Emploi. Le *93 Hebdo* (13 septembre) nous informe que « dans un communiqué commun, les syndicats CGT et CFDT de l'entreprise Joyeux refusent les 107 suppressions d'emploi. C'est un quart du personnel que la direction veut jeter de l'entreprise pour ac-

croître la productivité et les profits. »

Football. Le même quotidien (16 septembre) interroge Karim Belkebla après le match perdu contre Créteil US : « On va continuer à travailler, Aubervilliers n'a pas à rougir d'une défaite face à une formation autrement plus huppée. »

Violence. *Le Parisien* du 14 nous apprend que « le motocycliste qui avait agressé un chauffeur de bus (ligne 150) par un coup de

casque, a été condamné à un mois de prison par la 17^e chambre correctionnelle de Bobigny ».

Vélo. Un quotidien de province, en l'occurrence le *Télégramme de Brest et de l'Ouest* (5 septembre), nous enseigne que Antony Morin, la nouvelle recrue du CMA cyclisme, revit : « Il a retrouvé ses repères depuis qu'Aubervilliers, dont il portait les couleurs chez les amateurs, lui a grand ouvert ses portes à dater du 1^{er} août. » D'ailleurs il s'est classé parmi les vingt premiers.

Quant à lui, *Le Parisien* (18 septembre) constate que la fin de la sai-

son a été timide pour Aubervilliers 93 Peugeot : « La gestion d'après Tour a été pénible », répond Stéphane Javalet. « Il est vrai aussi que les gars ont mis une telle pugnacité pour décrocher leur sélection... »

Culture. *Télérama* (4 septembre) publie ses 100 têtes d'affiche de la rentrée. François Verret des Laboratoires d'Aubervilliers en fait partie : « Il est l'un des plus singuliers de nos chorégraphes. le public aime ou déteste sans nuance, avec Verret impossible qu'il en soit autrement ! »

Jan Hansens

Vite dit

Travaux**● PARCMETRES**

Les services de la ville et l'exploitant chargé du stationnement réglementé procèdent actuellement au remplacement de 35 horodateurs dans le centre-ville et aux Quatre-Chemins. Il s'agit de les remplacer par d'autres plus résistants et plus modernes. Ils pourront accepter notamment la carte de stationnement que la Maison du commerce va bientôt mettre à la disposition des commerçants pour leurs clients. Cette modernisation ne s'accompagne d'aucune augmentation de tarif et le nombre de parcmètres reste le même qu'auparavant. Il y en a 110.

● AU CONSERVATOIRE

Rue Réchossière, le conservatoire vient de fêter le réaménagement d'une partie de ses locaux du sous-sol. Réfection des sols et de l'éclairage, isolation phonique et peintures : le coût des travaux s'élève à environ 800 000 F et a été financé par la Ville (40 %), le Département et la Région. A noter que la construction d'un nouveau conservatoire destiné à remplacer l'actuel établissement, est prévue dans les prochaines années.

● A L'IME ROMAIN ROLLAND

La rénovation de l'Institut médico éducatif Romain Rolland se poursuit selon le calendrier prévu. Les entreprises et autres partenaires du chantier ont fêté autour d'un méchoui, le 25 septembre, l'achèvement d'une première tranche de travaux.

● SUR LA VOIRIE

De petits chantiers sont en cours ou vont être entrepris courant octobre.

Notons ainsi :

- le remplacement de canalisations d'eau, Petit chemin du Pont-Blanc,
- la rénovation du réseau téléphonique, rue de La Courmeuve,
- le remplacement d'une dizaine de candélabres entre les rues du Goulet et Villebois Mareuil,
- le remplacement de câbles électriques souterrains, avenue Victor Hugo, devant le marché.

La date exacte de démarrage des travaux et leur durée dépend du calendrier des concessionnaires concernés. Attention aux dispositions concernant la circulation et le stationnement des véhicules.

Logement**● RUE DES NOYERS**

Un petit immeuble, 12, rue des Noyers, est en cours de rachat par la société HLM Sofilogis. Cette acquisition, qui avait été auparavant envisagée par l'OPHLM, concerne une quarantaine de logements et doit être suivie d'une opération de réhabilitation. Des engagements ont été pris par les nouveaux propriétaires pour maintenir le statut locatif de l'immeuble et ne pas augmenter les loyers après la réhabilitation.

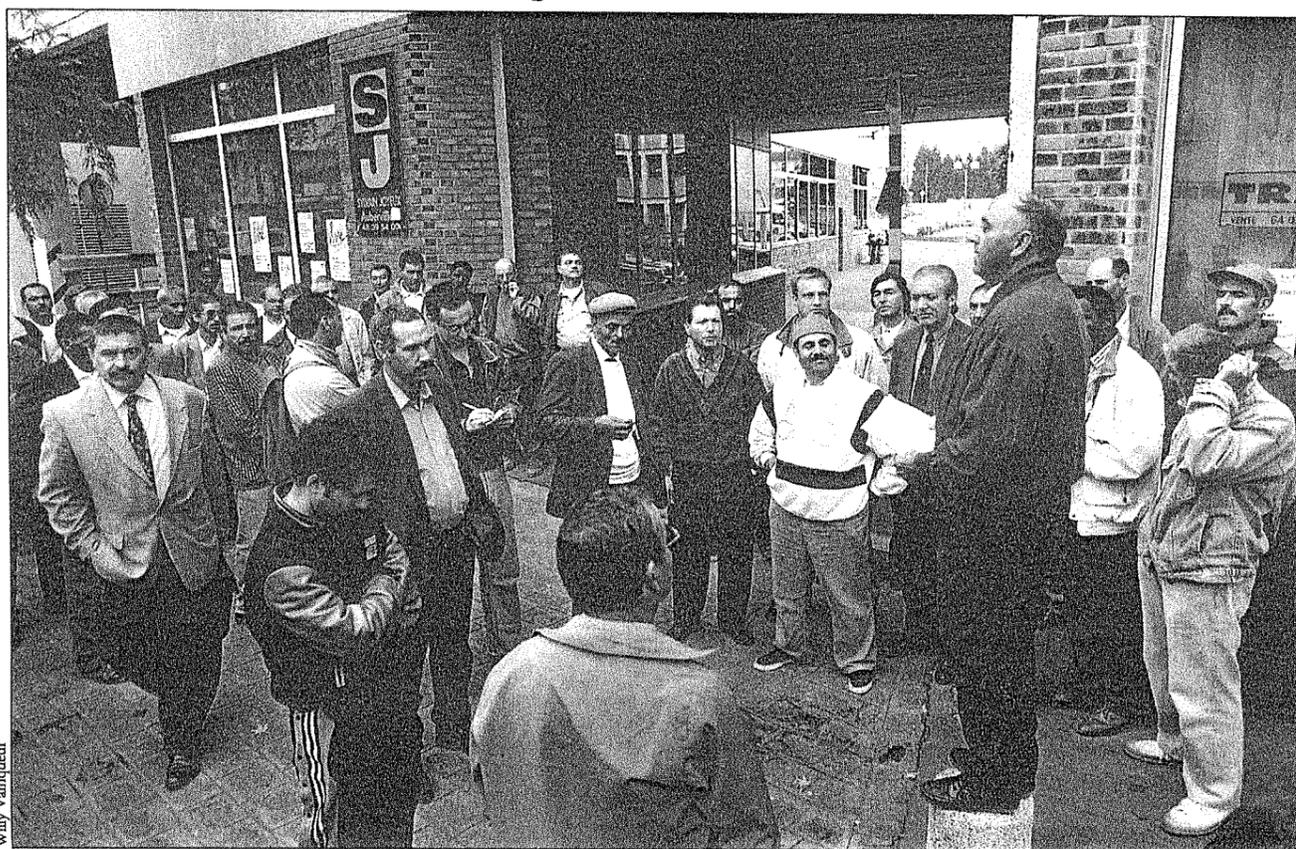
● A L'OPHLM

Plusieurs opérations de réhabilitation sont en cours ou vont démarrer en octobre. Elles portent sur :
- l'immeuble du 4 au 10 avenue de la République (53 logements),
- l'immeuble 38, rue Hémet (117 logements).
D'autre part, des demandes de financement d'achat sont actuellement adressées en préfecture pour réhabiliter les immeubles du 50, rue Danielle Casanova et 4-8-10, rue Firmin Gémier. Ils totalisent 440 logements.
Les travaux sont prévus pour 1997. Le nombre exact de logements qui seront rénovés dépend des crédits que le préfet affectera à cette opération.

EMPLOI • Un mauvais plan social dans le bâtiment

Sylvain Joyeux veut supprimer 107 emplois

Une centaine de salariés ont manifesté dans les rues d'Aubervilliers pour protester contre la nouvelle vague de licenciements, la troisième en trois ans.



Les salariés de Sylvain Joyeux pensent que les mutations en cours sont des licenciements déguisés.

Avec banderoles et tracts, les employés de Sylvain Joyeux ont défilé le 12 septembre dans les rues d'Aubervilliers pour manifester l'inquiétude que leur inspirait l'avenir de leur entreprise. En septembre, la direction a donné le coup d'envoi à un plan social qui prévoit la suppression de 107 postes. Or, Sylvain Joyeux a déjà perdu 400 de ses 800 emplois en trois ans. L'ex-entreprise familiale rachetée par Colas, filiale de Bouygues, subit son troisième plan social.

Le nouveau projet ne prévoit aucun licenciement sec. Mais les salariés et les syndicats considèrent les mutations prévues comme des licenciements déguisés. « On me nomme dans le Sud de la France, alors que ma femme est fonctionnaire en Seine-Saint-Denis. Et même si j'accepte, rien ne me garantira la stabilité de l'emploi et mon salaire diminuera

de 10 % », explique Patrick Duchesne, chauffeur de poids lourds dans cette entreprise depuis 14 ans.

Des mesures contraires aux engagements de la direction

Seuls 5 des 35 salariés auxquels la direction a proposé une mutation l'ont acceptée. A partir du 1^{er} septembre, les autres ont reçu leur lettre de licenciement. « Le plus injuste, c'est que contrairement aux engagements initiaux de la direction cette mesure touche même des salariés de plus de cinquante ans », proteste le délégué CFDT, André Carpentier.

L'amertume des salariés est d'autant plus grande que leur entreprise appartient au plus puissant groupe de bâtiment et travaux publics de France.

« Bouygues est maître d'œuvre du Stade de France. Quant à Colas, il a sans cesse recours au travail temporaire. Les mutations à l'autre bout de la

France n'étaient pas nécessaires. Si notre direction l'avait voulu, elle aurait pu nous trouver des postes en Ile-de-France », explique Jean-Claude Grenier, délégué CGT.

Présent lors de la manifestation des salariés, Jean-Jacques Karman, maire-adjoint délégué au développement économique et conseiller général, les a invités à se mobiliser pour éviter de nouveaux licenciements. « En dessous de 200, vous perdez votre identité et vous n'existez plus », a-t-il dit à la centaine de salariés rassemblés devant les locaux Sylvain Joyeux de la rue de la Commune de Paris.

Après cette manifestation, les salariés affichaient leur détermination à ne plus accepter les plans sociaux. « Si on ne se défend pas maintenant, expliquait José Mouco, il y aura encore un autre plan social dans un an. Et un jour, il n'y aura plus d'entreprise ».

Pierre Cherruau

● STADE DE FRANCE

Pour une poignée de kopecks

A l'heure de la construction du toit du Stade de France, des travailleurs des pays de l'Est ont fait leur apparition sur le chantier. Depuis la mi-août, ils travaillent pour le compte de la société allemande Peiner et Neull, qui pose la charpente métallique.

Combien sont-ils ? La CGT avance le chiffre « d'une centaine de Polonais, Ukrainiens et ex-Yougoslaves » et s'étonne du comportement des entreprises.

« Elles avaient promis dans une chartre de donner la priorité aux tra-

vailleurs de la région », rappelle un représentant de la CGT.

Pour sa part, Gaëtan Desruelles, le directeur général du consortium Stade de France (groupement des entreprises en charge de cette construction), reconnaît que Peiner et Neull emploie des Polonais. Mais il qualifie la présence d'Ukrainiens de « rumeur infondée, peut-être colportée par des entreprises rivales ».

Quoi qu'il en soit, ce dumping social (1) a des conséquences sur l'emploi en Seine-Saint-Denis. « Au moins 150 habitants de notre départe-

ment avaient les compétences requises pour faire ce travail de charpentier métallique », estime un responsable de l'ANPE.

Mais le salaire aurait alors été tout autre. On est en droit de se demander quelle est la valeur du travail d'un ouvrier qualifié. Pour l'entreprise allemande Peiner et Neull, la réponse est claire. Cela ne vaut pas un kopeck.

Pierre Cherruau

(1) Dumping : « Pratique consistant à vendre des marchandises sur le marché extérieur à des prix beaucoup plus bas que ceux du marché national pour éliminer des concurrents. » (Dictionnaire Hachette)

DANS LES AUTRES ENTREPRISES**Mauvaises nouvelles**

● Phydor (biscuiterie industrielle, rue du Port, 75 emplois). Inquiétude persistante liée aux perspectives de transfert en province malgré la proposition par la ville d'une extension sur le terrain Sellier-Leblanc.

● Kiffer Hammaide (peinture, av. Victor Hugo, environ 100 emplois).

Déménagement effectif en septembre du siège et du dépôt pour cause de restructuration immobilière. Des négociations sont en cours pour la reprise des locaux par une autre entreprise.

● Griset (métallurgie, rue Réchossière, 160 emplois). Projet de fermeture complète du site toujours maintenu après transfert des activités dans l'Oise.

● SPIE-Trindel (BTP, Tour Vilette, 300 emplois).

Départ effectué en août pour répondre à la stratégie immobilière des groupes propriétaires.

Bonnes nouvelles

● 30, rue du Goulet. Installation de DPQR, une entreprise de messagerie et routage. 50 salariés.

● Boulevard Félix Faure. Négociation en cours pour l'implantation de SOPAFOM, location de matériel pour le BTP. 50 salariés.

● Au Marcreux. Important projet audiovisuel sur le terrain Sellier-Leblanc. Effectif prévu au démarrage : 50 emplois.

● Avenue Jean Jaurès. Programme de développement d'une entreprise de traitement informatique avec à la clé l'arrivée d'une centaine d'emplois supplémentaires.

URBANISME ● Vers une liaison entre les rues du Moutier et Ferragus

Passage pour l'avenir

Le projet d'une voie piétonne entre le marché et la rue du Moutier a été exposé lors d'une réunion publique où étaient invités les habitants du centre-ville.

Après bien des aléas il semblerait que la concrétisation de l'opération Moutier-Ferragus soit en bonne voie. Le 10 septembre, la municipalité conviait la population à une réunion d'information, présidée par le maire. Deux facteurs ont été déterminants pour remettre en route le dossier : le changement de direction générale de la chaîne Monoprix et l'obstination du promoteur, M. de La Rochefoucauld.

Ce dernier, assisté de l'architecte, M. Toppo, a expliqué les détails de la création de ce passage piétonnier en s'appuyant sur des plans exposés. Les nombreux commerçants présents se sont inquiétés du type de commerces prévus dans le passage. Un restaurateur de la rue du Moutier a souhaité que l'on se préoccupe dès maintenant de la sécurité en raison du nouveau flux de population que provoqueront ces transformations.

Les questions de la rénovation du marché et l'avancement de la Zac Heurtault furent également évoquées.



Le nouveau passage contribuera à redynamiser le centre-ville et à favoriser le commerce de proximité.

Techniquement, le dossier est bouclé. Mais sa réalisation dépend pour une grande part de l'obtention des crédits d'Etat liés aux logements et au Grand Projet urbain (GPU). Dans l'ensemble, l'opération Moutier-Ferragus n'a pas rencontré d'objections majeures. Déclarée comme « priorité municipale », il est vrai qu'elle avait déjà fait l'objet de nombreuses réunions publiques de concertation.

Maria Domingues

LE DÉTAIL DU PROJET

Il s'agit d'ouvrir un passage piétonnier à ciel ouvert entre les rues du Moutier et Ferragus pour relier le marché à la rue du Moutier. Large de 8 mètres, il sera bordé de six boutiques en rez-de-chaussée. Une soixantaine de logements sont prévus dont 75 % destinés à la location, très peu étant accessibles à la propriété. Côté rue du Moutier, la crêperie et l'immeuble qui l'abrite ainsi que la parfumerie Victor Victoria sont amenés à disparaître. Côté rue Ferragus, seul le pavillon jouxtant le Monoprix sera démoli. L'entrée du Monoprix sera décalée et

le magasin sera réaménagé uniquement en rez-de-chaussée. Plusieurs places de parking sont prévues en sous-sol. L'enquête d'utilité publique devrait être lancée dès ce mois-ci en même temps que le dépôt du permis de construire. Le calendrier des travaux est le suivant : le chantier devrait commencer, au mieux à la fin du printemps prochain, au pire à la fin de l'année 1997 et s'achever fin 1998. D'après le promoteur, M. de La Rochefoucauld, « ces délais doivent tenir compte des incertitudes et aléas habituels. »

M. D.

Fermeture d'un café au Landy



DANS LA NUIT du 24 au 25 juillet, les services de la police judiciaire ont procédé à trois interpellations dans le quartier du Landy après y avoir saisi 50 grammes d'héroïne. L'une des personnes interpellées n'est autre que le gérant du Mindel, le café du 5, rue Emile Augier. Déférés au tribunal de grande instance de Bobigny, les suspects ont été écroués.

Depuis, le Mindel, dont les étages supérieurs servent d'hôtel meublé, n'a pas rouvert ses portes. Une demande de fermeture administrative est actuellement examinée. En juin, des associations du Landy et la mairie avaient appelé l'attention des services de police sur les activités qui se développaient dans la périphérie de ce bar. Le Mindel faisait l'objet d'une étroite surveillance policière depuis la mi-juillet.

Pierre Cherruau

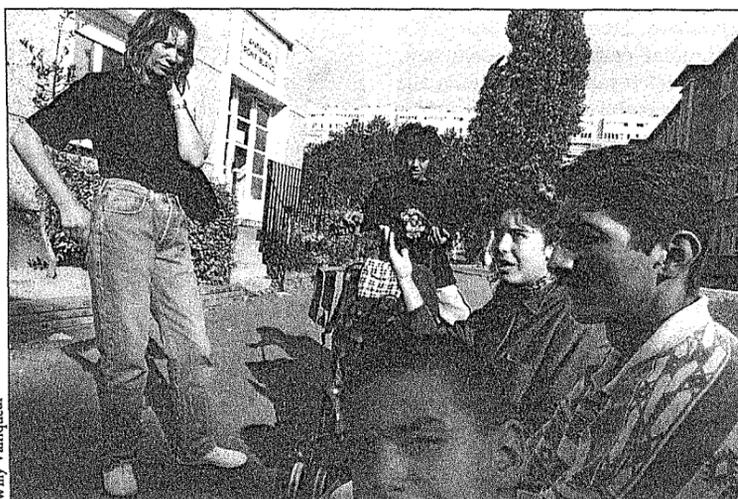
MONTFORT ● Opération propreté du côté des cités HLM

Les locataires retroussent leurs manches

A la cité Gabriel Péri et au 112 rue Hélène Cochenne, l'OPHLM a fourni le matériel et les locataires ont fait le reste.

Une poignée de volontaires, un peu de peinture et beaucoup de bonne volonté ont permis de rénover quelques halls des cités Gabriel Péri et 112 rue Hélène Cochenne.

C'est surtout au 7 et au 10 de l'allée Paul Eluard (cité Gabriel Péri) qu'un petit groupe a accepté la proposition faite par l'inspecteur OPHLM du secteur, Serge Davoust : « Nous avons imaginé cette opération propreté afin de mettre à profit les bonnes volontés mais aussi pour interpeller les locataires trop passifs ou fatalistes... Dans certaines cités, on jette encore des ordures par la fenêtre et peu de personnes réagissent. » Afin



de saluer cette action citoyenne, l'OPHLM organisait le 5 septembre dernier une petite collation qui réunissait les locataires participants, des responsables de l'Office, et Pierre Ringot, président de l'OPHLM, qui a tenu à préciser qu'« il n'est pas question de faire faire le travail par les locataires mais plutôt de redonner à tous le goût et l'exigence de la propreté. »

C'est aussi cela qui a guidé la main des volontaires. « Je n'ai pas pu

participer car je travaille, expliquait Julia, une maman de la cité Gabriel Péri, mais mes enfants y sont allés car je trouve ce genre d'initiative bénéfique pour tout le monde. Par contre, je suis déçue de l'indifférence de nos voisins... Ce qui ne nous a pas empêchés d'aller jusqu'au bout et de bien s'amuser, tous ensemble. Même André Pottier, notre nouvel agent d'accueil, est venu nous donner un coup de main... »

Maria Domingues

Vite dit

Services

● FÉLIX POTIN

Des discussions sont en cours pour rouvrir les Félix Potin fermés depuis la liquidation judiciaire du groupe, il y a un an. Si le magasin de l'avenue de la République a rapidement pu reprendre vie avec un professionnel indépendant, ceux de l'avenue Victor Hugo et de la rue du Moutier sont toujours en quête d'un repreneur. Enfin, le groupe Promodès a repris l'ancien Défi, au centre commercial de La Frette. C'est sous l'enseigne Huit à Huit qu'il devrait bientôt rouvrir. Le service économique de la ville, les propriétaires des murs et de la marque souhaitent que cela ait lieu le plus rapidement possible.

● VITRINES

Les six magasins de sport de la ville ont décidé de prendre l'équipe cycliste du CMA comme thème de décoration de leur vitrine, jusqu'à la fin du mois. Ils proposent également bidons, gants, shorts, maillots... aux couleurs des p'tits gars d'Auber. Avis aux amateurs ! Morbello cycles, 21, bd E. Vaillant, Pierrard cycles, 15, av. du Pdt Roosevelt, Sport Lacoste, 10, bd A. France, Sport Tonic, 13, rue Charron, Bob sports, 45, av. Jean Jaurès, Marmon sports, 65, av. Jean Jaurès.

● CABINET MÉDICAL

Depuis le 2 septembre, le docteur Patrick Ciroux a transféré son cabinet médical au rez-de-chaussée du 153, rue Hélène Cochenne. Le numéro de téléphone demeure inchangé : 48.11.97.99.

● NOUVEAU BOULANGER

La boulangerie du centre commercial Emile Dubois a changé de mains. Le nouveau boulanger, monsieur Tchitni, a pris ses quartiers depuis le 3 septembre.

Environnement

● ESPACE VERT

Un nouveau petit carré de verdure est en cours de réalisation, 10-12, rue Henri Barbusse, à l'angle de la rue Solférino. Confié aux services municipaux des espaces verts, en collaboration avec celui de la Vie des quartiers, le projet prévoit de remplacer une construction délabrée par une jolie pelouse, ceinture de barrière et agrémentée de fleurs et d'arbres.

Mobilisations

● POUR LE LOGEMENT SOCIAL

La Confédération nationale du logement (CNL) mène actuellement campagne pour obtenir que la baisse (1 %) du taux de rémunération du livret A s'accompagne d'une baisse identique des taux d'emprunts des organismes de logements sociaux. Rappelant au passage que la collecte du livret A provient majoritairement de petits épargnants, la CNL souligne le fait qu'une réduction du coût des emprunts permettrait notamment d'engager sans tarder les nécessaires travaux d'entretien dans bon nombre de cités, tout en aidant l'emploi dans le bâtiment. Une carte pétition appuie cette revendication. Elle est disponible dans les amicales de la CNL et doit être prochainement adressée au ministre du Logement.

● AU GARAGE DES PTT

Une délégation du personnel du garage de la Poste, boulevard Félix Faure, a remis le 6 septembre une pétition à la direction. « Nous irons jusqu'à la grève si le directeur du dépôt ne retire pas les plaintes qu'il a déposées après les grèves de décembre. Il nous accuse sans raison d'avoir commis des actes de violence », explique le délégué CGT, Jean-Claude Lanse. Outre le respect du droit de grève, la délégation du personnel s'inquiète des diminutions d'effectifs. « Ils procèdent à des mutations massives, souligne Jean-Claude Lanse. Au début de l'été, nous étions 200. Avant la fin de l'année nous serons sans doute 80 de moins, si nous ne nous mobilisons pas d'ici là. »

Vite dit

Ecole**● ELECTIONS DANS LES ÉCOLES**

Les prochaines élections des représentants de parents aux conseils d'écoles et aux conseils d'administration dans les lycées, collèges, écoles élémentaires et maternelles sont fixées au vendredi 11 et samedi 12 octobre. Ces élections sont importantes. Elles permettent aux parents, aux côtés des enseignants, de participer à la vie et au fonctionnement de l'établissement scolaire (règlement intérieur, relations parents-enseignants, aménagement du temps scolaire, organisation des actions de soutien...). Les parents candidats peuvent retourner le bulletin d'adhésion qui a été remis aux enfants dans les premiers jours de rentrée aux parents élus l'an dernier. Renseignements auprès de la FCPE, 4, rue du Dr Pesqué. Permanence le mercredi de 17 h 30 à 18 h 30 et le samedi matin de 9 h 30 à 11 h. Tél. : 48.33.08.46

● RESTAURATION SCOLAIRE

Le conseil général a décidé d'affecter 3,5 millions de francs supplémentaires aux restaurants scolaires des collèges du département. Cette mesure est destinée à enrayer la baisse de fréquentation des cantines. Les sommes sont versées au fonds social collégien attaché à la demi-pension. Selon l'inspection académique, 18 018 élèves utilisaient les cantines des collèges du département en 1995 contre 19 096 en 1994, soit une baisse de 5,64 %.

Rendez-vous**● BROCANTE DE LA FNACA**
Dimanche 6 octobre de 8 h à 19 h.
Avenue Victor Hugo, devant le marché du centre.

Cette manifestation est organisée par le conseil local de la Fédération des anciens d'Algérie, Maroc et Tunisie. Les bons de réservation sont à retirer sans tarder à l'Hôtel de Ville et au centre administratif, 31-33, rue de la Commune de Paris.

● BROCANTE (BIS)

Samedi 12 octobre.
Rue Danielle Casanova, près du centre commercial Emile Dubois.
Une initiative de la société Berger.
Renseignements et inscriptions au 48.26.14.91

● PORTES OUVERTES

Mercredi 16 octobre
de 9 h 30 à 12 h.
Au centre de réadaptation professionnelle de la Caisse Régionale d'assurances maladie, 57 rue des Noyers.
Au programme de cette journée : visite de l'établissement avec présentation des formations et des ateliers. Précisions au 48.34.08.32.

● ISABELLE AUBRET

Samedi 26 octobre à 14 h 30
Espace Rencontres.
Un spectacle qui constitue l'un des principaux temps forts de la Semaine des retraités (21 au 26 octobre).

● BANQUET ANNUEL DES RETRAITÉS

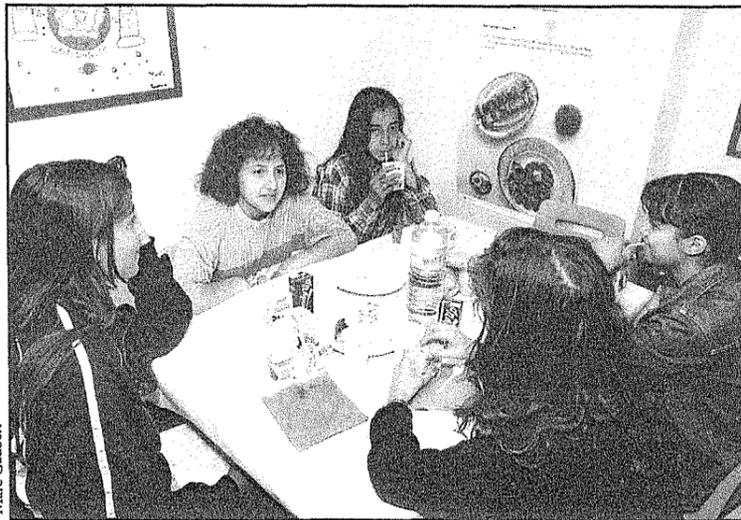
Mardi 29 et mercredi 30 octobre.
Espace Rencontres.
En clôture de la semaine des retraités, la municipalité invite tous les « anciens » de la ville à se retrouver autour d'un délicieux repas. Ceux et celles qui n'ont pu encore s'inscrire sont invités à se présenter très rapidement (muni d'un justificatif de domicile) au centre communal d'action social, 6, rue Charron. Tél. : 48.39.53.39

SANTÉ ● Des jeunes donnent leur avis sur l'équipement Mosaïque

« C'est dur de discuter avec un médecin »

Équipement municipal créé pour répondre aux besoins et aux interrogations des 12-17 ans en matière de santé et d'hygiène, Mosaïque existe depuis un an.

Depuis octobre 1995, les animateurs de Mosaïque ont accueilli plus de 350 jeunes des quartiers Villette Quatre-Chemins. Espace d'information et d'échange aménagé sur 120 mètres carrés et trois étages, Mosaïque donne aux adolescents la possibilité d'aborder de différentes manières la santé et l'hygiène. Ils peuvent discuter de façon informelle avec des éducateurs, consulter une documentation très variée, s'entretenir individuellement avec un médecin ou un psychologue, participer collectivement à des campagnes de prévention, utiliser douches, machine à laver et sèche-linge.



180 adolescents ont participé récemment à une « matinée petit déjeuner », animation organisée autour de l'alimentation des collégiens.

Situé dans un secteur d'immeubles anciens parfois très vétustes, cet espace est d'autant plus nécessaire que certains jeunes du quartier vivent dans des conditions difficiles. 2 000 passages en un an, principalement des collégiens de Jean Moulin, plutôt des filles (dans la proportion des deux tiers) et souvent des 6^e et des 5^e, le lieu est incontestablement connu et reconnu. Pourtant le travail

d'approche n'est pas simple. L'équipement sanitaire a peu servi et la pratique des entretiens personnalisés avec un médecin ne s'est pas encore vraiment développée. Un système de questions-réponses écrites respectant l'anonymat a d'ailleurs été mis en place pour atténuer la gêne des adolescents. Laetitia, 12 ans, et Julie, 13 ans, sont du même avis : « C'est dur, pour un jeune qui a des pro-

blèmes, d'aller discuter avec un médecin ou un psychologue. C'est comme pour les douches, tu as un peu honte de les utiliser parce que ça montre que tu n'en as pas chez toi ».

Sérieux ou pas on peut parler comme on veut

De fait autant les adolescents semblent avoir une bonne connaissance des services proposés autant ils se montrent discrets quant à leur propre utilisation des lieux. Il est plus facile pour eux d'évoquer les rapports qu'ils entretiennent avec les animateurs. Visiblement la confiance est forte. « On peut parler comme on veut, sérieux ou pas ça dépend », explique Sonia, 12 ans. « Ils sont là pour nous, surenchérit Nicolas, 13 ans, avant, ici, il n'y avait rien ». Les seules critiques formulées concernent le local qu'ils trouvent trop exigu et les horaires d'ouverture qu'ils aimeraient voir modifiés pour pouvoir également venir le lundi.

Frédéric Medeiros

● CONTACT

Mosaïque : la santé par Quatre-Chemins
27, rue Henri Barbusse
Tél. : 48.34.51.02

SOCIAL ● Un nouvel équipement pour handicapés, rue Hélène Cochenec

Un lieu ouvert sur la vie

Une maison d'accueil spécialisée, destinée à accueillir quarante-six personnes ouvre ses portes. Une première dans le département.

En ouvrant une maison d'accueil spécialisée à Aubervilliers, l'AFASER (Association des familles et amis pour l'accueil, le soutien, l'éducation et la recherche en faveur des personnes handicapées mentales) entend répondre aux besoins des personnes handicapées en Seine-Saint-Denis où ce type d'établissement était encore inexistant. D'une architecture fonctionnelle, aux lignes élégantes, les trois bâtiments ont été construits en partenariat avec la municipalité et grâce au soutien financier du conseil régional (23 millions de francs) et de la caisse régionale d'assurance maladie. Espaces verts et parking viennent agrémenter ce lieu qui accueillera, en internat ou externat, quarante-six adultes handicapés ou polyhandicapés. Admis par le biais de la COTOREP (Commission d'orientation et de reclassement professionnel), les Albertvillariens seront prioritaires.

Une panoplie de soins médicaux de qualité

Un personnel polyvalent, composé de cinquante personnes, assure aux résidents une panoplie de soins médicaux et un environnement social et psychologique de qualité. Une collaboration étroite a été établie entre la MAS et la mission locale, qui fournira des assistantes médico-psychologiques, après une formation à l'Institut Parmentier de Paris. « Il s'agit d'un lieu ouvert sur la vie, destiné à



Une soirée portes ouvertes, le 19 septembre, a permis aux riverains du quartier de découvrir le nouvel équipement.

rendre service, à animer un réseau de partenaires, à compléter une gamme d'institutions sur la ville et à créer de l'emploi », explique Jacques Salvator, maire-adjoint délégué à la santé.
Marie-Noëlle Dufrenne

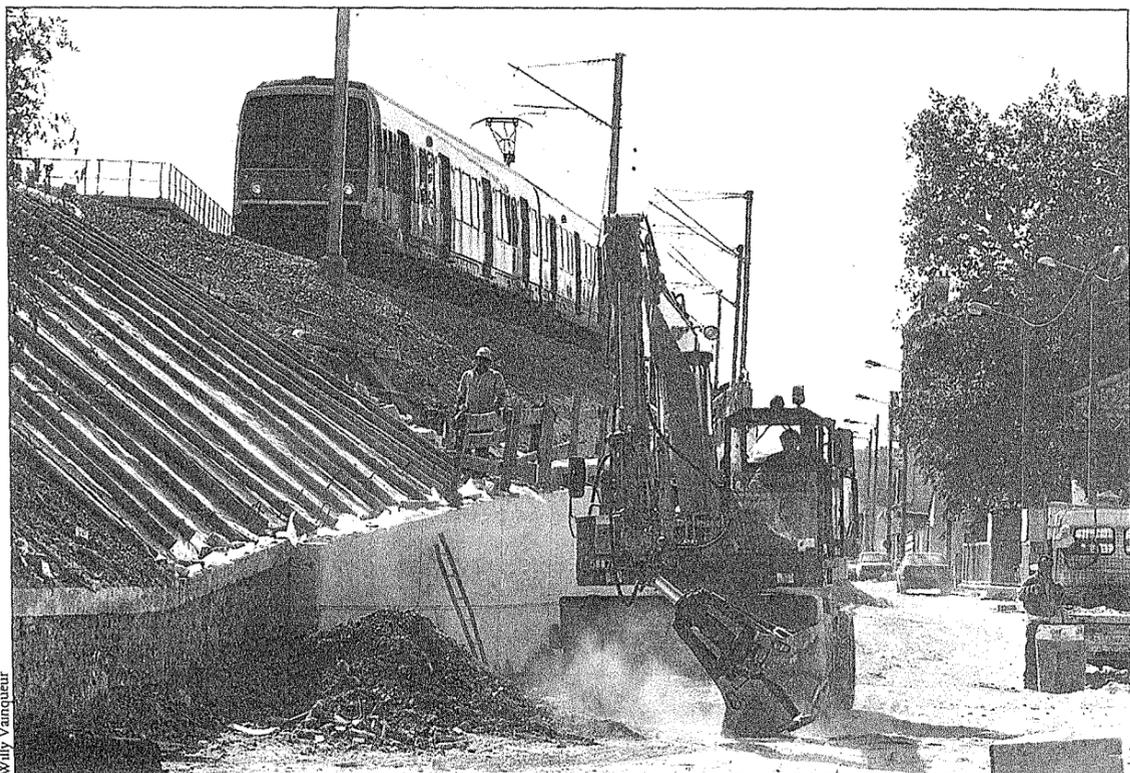
● CONTACT

Maison d'accueil spécialisée (MAS)
43-47, rue Hélène Cochenec
Tél. : 48.11.39.39

Grande dizaine d'animation commerciale
Jusqu'au dimanche 6 octobre
sur les marchés du Centre et du Montfort
rue Hélène Cochenec et boulevard Edouard Vaillant
avec jeux, cadeaux, bons d'achat...

TRANSPORTS ● La nouvelle gare du RER B prend forme

Un chantier qui avance bon train



Willy Vanqueur

Les travaux de construction de la nouvelle gare de la ligne B du RER se poursuivent à un rythme soutenu. Cette nouvelle station viendra remplacer la vétuste halte de La Plaine-Voyageurs. Construite en béton blanc, en bois et en verre pour assurer des transparences, cette nouvelle gare arbore une architecture résolument moderne qui s'apparentera à celle du Stade de France. 23 mâts s'élanceront à 26 mètres au-dessus des voies pour soutenir les abris des quais.

Aujourd'hui, les dix piles rondes en béton clair qui supportent le pont

sur lequel passent les trains, et les murs de soutènement, qui mis bout à bout avoisinent les 1 200 mètres, sont terminés. L'ensemble de ses travaux a été réalisé sans interruption de trafic et dès la rentrée les 200 trains quotidiens, dont 20 rames de banlieue par heure de pointe.

Située à moins de 600 mètres du Stade de France, cette nouvelle gare a pour vocation de le desservir. La salle des billets sera située sous les quais de 14 mètres de large et huit vastes plans inclinés conduiront les voyageurs vers le mail d'accès au stade. Mais elle sera aussi la gare de tous les jours

Les travaux de la gare Plaine-Voyageurs sont réalisés sans interruption de trafic : 200 trains quotidiens, dont 20 rames de banlieue par heure de pointe.

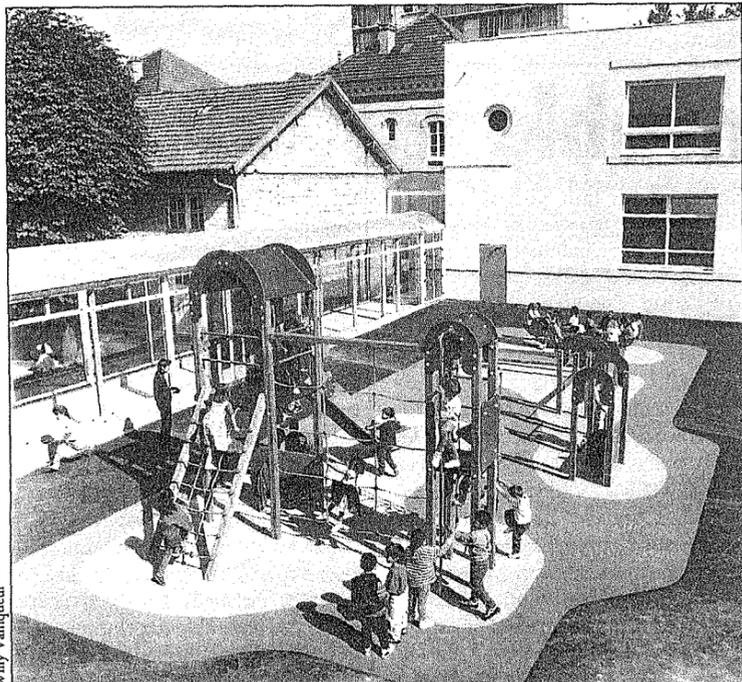
pour les habitants d'Aubervilliers.

D'ici la fin de l'année 1997, date de mise en circulation de cette nouvelle gare, plusieurs lignes de bus devraient permettre de la relier au centre-ville, mais rien à ce jour n'est encore décidé et ces dessertes sont actuellement à l'étude.

Martial Martineau

Image

Une bien « Beyle » maternelle



Willy Vanqueur

Inauguration des nouveaux locaux de l'école Stendhal

Samedi 5 octobre à 10 heures

Jour de fête pour les 300 bambins d'une des plus anciennes écoles de la commune.

Après 14 mois de travaux, la maternelle Stendhal, de son vrai nom Henri Beyle, est plus belle que jamais. Les classes ont été relaites. Les réfectoires sont flambant neufs, de nouveaux dortoirs ont été aménagés... avec en prime un beau patio avec jeux pour les plus petits. L'ensemble a coûté plus d'un milliard de centimes, pris en charge à plus de 95 % par la ville. Cet effort va permettre aux enfants et à leurs enseignants de travailler dans de meilleures conditions.

Ce que j'en pense

Résistons ensemble

● Par Jack Ralite, sénateur-maire d'Aubervilliers



LUNDI 2 SEPTEMBRE. J'ai accueilli en mairie les nouveaux enseignants des collèges d'ensei-

gnement secondaire après une visite de la ville en autocar organisée à leur intention afin qu'ils puissent aborder leur année scolaire avec une idée de la ville et en sachant combien la municipalité tient leur travail en considération.

MERCREDI 4 SEPTEMBRE. En soirée, j'ai reçu avec la direction du club cycliste du CMA les représentants de l'entreprise BIG MAT pour marquer leur décision de « sponsoriser » pendant 3 ans les p'tits gars d'Auber que nous fêtons le 11 octobre en fin de journée devant la mairie.

MARDI 10 SEPTEMBRE. J'ai présidé la réunion de commerçants et d'habitants de la rue du Moutier (dans sa partie comprise entre la mairie et la rue Heurtault) sur le dossier maintenant abouti du passage entre la rue du Moutier et la rue Ferragus. Des logements, des commerces, une réorganisation heureuse du Monoprix constituent l'essentiel de ce projet piloté par un aménageur privé. Les présents qui ont beaucoup dialogué étaient satisfaits.

JEUDI 19 SEPTEMBRE. J'ai visité en matinée une entreprise d'Aubervilliers dont le travail informatique est réalisé avec les techniques les plus pointues qui soient actuellement au monde. 100 personnes en assurent le fonctionnement. Elle va se développer (c'était l'objet de ma visite) en doublant ses collaborateurs, pour l'essentiel de haute qualification.

JEUDI 19 SEPTEMBRE. En soirée, j'ai accompagné une cinquantaine d'habitants du quartier du Montfort qui visitaient, avant son ouverture, la Maison d'accueil spécialisée, 43-47, rue Hélène Cochenec. Dès octobre, elle accueillera à demeure 46 adultes handicapés qui ne peuvent effectuer seuls les actes essentiels de la vie. 50 personnes de diverses qualifications animées par madame Dominique Ondé, directrice, y travailleront. C'est le premier équipement de ce type en Seine-Saint-Denis.

LUNDI 23 SEPTEMBRE. J'ai pour la deuxième fois, depuis sa prise de responsabilité, reçu le nouveau commissaire de Police afin de trouver les meilleurs moyens pour endiguer l'insécurité et faire reculer la peur.

Rencontre avec les nouveaux enseignants de la commune.



J'ai pris dans mon calendrier parmi beaucoup d'autres ces quelques rendez-vous auxquels ont participé mes adjoints et monsieur Demartini, secrétaire général de la mairie, parce qu'ils sont à fleur de ville et contribuent à la seule chose qui vaille : faire tout pour améliorer la vie des femmes et des hommes d'Aubervilliers.

Mais bien sûr, au gré de ces rendez-vous heureusement constructifs – l'inauguration de l'agrandissement de la maternelle Stendhal en sera le samedi 5 octobre une nouvelle étape – deux préoccupations reviennent sans cesse dans les conversations : l'argent des gens et l'argent de la ville.

On ne peut vivre ainsi

7 000 chômeurs, 2 000 RMIstes, des milliers d'emplois précaires et mal payés blessent, cassent la vie de nombre de nos concitoyens. Des premières informations que nous pouvons avoir, l'Etat nous retire pour 1997, près de 2,5 millions de ses apports traditionnels.

On ne peut pas continuer à vivre ainsi. Il est normal que l'inquiétude et la colère se développent. D'autant que le gouvernement persiste. Il a choisi le parti des financiers et gère comptablement la France.

Le budget 97 rogne par exemple sur le budget du logement alors que tant de gens en attendent un et que tant d'autres ont du mal à payer leur loyer. Il n'envisage aucune mesure réelle pour l'emploi qui reste la question centrale et décisive. Il supprime des postes dans les services publics notamment à l'Education nationale. Il considère moins bien la santé. Après avoir augmenté de 120 milliards de francs les prélèvements l'année dernière, il les réduit sur la feuille d'impôt d'Etat en 97 mais contraint les villes à faire la différence et augmente massivement les taxes frappant d'abord la population.

Bref par delà ses mots pour la politique en plein vent, le gouvernement agit en complication avec la grande finance exactement à l'opposé de notre commune qui – mes rendez-vous en témoignent – agit en amitié et solidarité avec la population.

Rencontrons-nous, débattons-en, résistons ensemble, construisons de concert, soyons ensemble chacun restant soi, ayons pour bâtir une harmonie possible, de l'hospitalité de pensées et d'actes pour l'autre avec un objectif intraitable et constant : mettre les femmes et les hommes au centre de toute décision, de toute espérance, de la vie.

LOGEMENT ● Le prochain Programme local de l'habitat se prépare

Fenêtres ouvertes sur la ville

Le PLH est un document important qui vise à répondre aux besoins de logements des habitants de la commune et plus largement à définir une politique urbaine. Autour de la question de l'habitat, c'est une réflexion sur le devenir de la ville qui s'engage.

Les Programmes locaux de l'habitat ont pour premier objectif d'assurer une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements. Créés en 1983, ils sont élaborés par les communes et concernent aussi bien le secteur public que privé. Un PLH se déroule en plusieurs étapes : diagnostic, projets et objectifs, programme d'actions. Sa mise en œuvre s'étend sur trois ans et sert de base à des négociations financières avec l'Etat, le Département et la Région qui disposent de moyens d'intervention importants (aides de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, prêts locatifs aidés, etc.).

La préparation du PLH d'Aubervilliers se fait avec Saint-Denis en raison des imbrications qui lient les deux villes, notamment sur la Plaine. Elle s'appuie sur une importante enquête-diagnostic effectuée par un bureau d'études, Orgéco. L'analyse de l'évolution démographique et socio-économique des deux villes, de leurs parcs de logements publics et privés, de l'articulation entre l'offre et la demande, de l'adéquation entre bassin d'emploi et bassin d'habitat et de



Willy Vainqueur

la mobilité résidentielle, permet de mieux comprendre l'évolution de la ville et d'en souligner les caractéristiques les plus importantes.

Beaucoup de gens partent faute de trouver le logement qui leur convient

Si Aubervilliers et Saint-Denis se classent parmi les communes les plus peuplées et les plus denses d'Ile-de-France (hors Plaine, 11 700 habitants au km²), il apparaît que les deux villes ont perdu 7 % de leur population entre 1975 et 1990. Les arrivées n'ont pas compensé les départs (58 000 en 15 ans à Aubervilliers). Une des raisons principales évoquées est le manque de logements locatifs privés de qualité. Dans sa majeure

partie le parc est ancien, vétuste et sous-équipé. Les immeubles ouvriers du début du siècle ont mal résisté à l'usure du temps. Pour remédier aux conséquences de cet héritage et loger les gens correctement, la ville mène, depuis plusieurs décennies, une action constante en faveur de l'habitat social, mais ne peut intervenir avec le même poids dans le secteur privé. Les résultats des OPAH et des opérations acquisition-réhabilitation réalisées dans le centre-ville et aux Quatre-Chemins sont trop modestes pour aboutir à une véritable remise à niveau. « Avec les OPAH, constate Roland Taysse, maire-adjoint délégué à l'urbanisme, au logement et à l'habitat, nous avons rénové les façades mais pas changé fondamentalement

les mécanismes qui agissent de l'intérieur. Lorsque l'on veut, par ce moyen, transformer un quartier, c'est coûteux et peu efficace. Nous n'aboutirons pas sans de nouveaux moyens financiers et sans une réorientation de nos opérations. » Remédier à cette situation permettrait d'éviter l'appauvrissement de la ville en conservant les classes moyennes qui s'en vont faute de trouver des logements adéquats.

Au-delà de ce problème, l'enquête permet de pointer d'autres dysfonctionnements mais également de dégager les atouts dont dispose la ville. L'heure est maintenant à l'élaboration des projets qui seront rendus publics dans les mois à venir.

Frédéric Medeiros

Le PLH, c'est le logement mais aussi les équipements de proximité, écoles, commerces, transports...

● CHIFFRES

29 000 logements



Stabilité du nombre de logements depuis 20 ans (29 000 en 1995) mais renouvellement de 15 % du parc.

- 17 400 logements construits depuis 1949 dont 11 500 logements HLM.

- Un parc privé ancien, vétuste et exigu (42 % des logements ont été construits avant 1949), proportionnellement deux fois plus important que dans le reste du département et occupé par une population jeune.

- Près de 2 000 demandeurs de logement recensés en 1995. Les 2/3 habitent dans le parc ancien privé.

- 72 % de locataires et 23 % de propriétaires occupants.

- Entre 1982 et 1990, la proportion des personnes qui quittent la commune est la plus forte parmi les adultes de 30 à 39 ans (51 % de cette classe d'âge) accompagnés de leurs enfants de moins de 14 ans.

- La proportion de personnes qui viennent s'installer est la plus forte parmi les jeunes adultes de 25 à 29 ans.

- Près de 40 % de la population qui est partie durant cette période (4 600 ménages) a recherché une forme d'habitat existant peu ou pas à Aubervilliers. Les nouveaux arrivants sont, en général, dans une situation sociale plus fragile que les partants.

30 400 emplois

Sur 29 440 actifs recensés en 1990, 34 % travaillent dans la commune (moyenne départementale : 27 %), 32 % travaillent à Paris, 2,7 % à Saint-Denis.

- Les 30 400 emplois de la commune sont occupés pour 1/3 par des Aubervilliersiens, 10 % sont des habitants des cinq communes limitrophes, 12 % sont des Parisiens. 19 000 résidents d'Ile-de-France issus de 678 communes viennent travailler à Aubervilliers.

- Par rapport aux moyennes de la petite couronne il existe une proportion plus faible de professions intermédiaires et de cadres mais une présence plus forte d'ouvriers (38 %) au sein de la population active résidente.

- La Plaine Saint-Denis regroupe 980 entreprises et 43 500 emplois salariés, soit 56 % de l'ensemble des emplois du pôle Saint-Denis-Aubervilliers.

● ENTRETIEN

« L'aide de l'Etat est indispensable »



réflexion sur le prochain Programme local de l'habitat.

● Quelles sont les caractéristiques de l'habitat à Aubervilliers ?

C'est une commune de tradition industrielle et ouvrière très ancienne. Le bâti est souvent de mauvaise qualité. Depuis 1945, les élus ont eu pour première priorité de loger correctement une population aux ressources modestes. Le logement social a donc

été privilégié. Cette politique a longtemps donné satisfaction mais depuis une dizaine d'années de nouvelles demandes voient le jour. Ce phénomène n'est pas propre à Aubervilliers et concerne l'ensemble des communes de la petite couronne. Un certain nombre de personnes souhaitent habiter dans des zones pavillonnaires ou accéder à la propriété. Or l'offre à Aubervilliers se limite, aujourd'hui, à un parc HLM important et à des logements privés souvent anciens, petits et peu confortables. Ceux-ci sont habités par une population socialement fragile. Un grand nombre des gens qui ont quitté la commune l'ont fait pour trouver un autre type de logement.

● La ville peut-elle intervenir pour remédier à cette situation ?

La difficulté est de pouvoir répondre à toutes les demandes. D'une part, le besoin de logement social existe toujours et il faut bien sûr continuer à en tenir compte. D'autre part, la mairie n'a pas, concernant le domaine privé, tous les pouvoirs. Elle ne peut qu'orienter ou



inciter. Il lui faut poursuivre les OPAH mais également envisager des opérations de réhabilitation notamment au centre-ville tout en poursuivant l'effort d'embellissement entrepris (places, rues, voirie, espaces verts, canal, etc.). Ceci encouragera les propriétaires à rénover leurs immeubles. Il lui faut aussi prévoir des actions dites d'acquisition-amélioration. Elle se substituera ainsi aux propriétaires défaillants en achetant certains immeubles pour les moderniser tout en préservant leur aspect traditionnel. Le problème est que ces opérations sont extrêmement coûteuses et impossibles à envisager sans une aide conséquente de l'Etat.

Propos recueillis par F. M.

CONSEIL MUNICIPAL ● Séance du mercredi 24 septembre

Nouvelle campagne de ravalement

Conformément aux dispositions prévues par la loi, plusieurs immeubles vont devoir faire peau neuve.

Lors de la séance du 24 septembre, l'assemblée communale a lancé une nouvelle campagne de ravalement des façades d'immeubles qui commencera début novembre. Le code de l'urbanisme oblige en effet les communes à prendre régulièrement une telle mesure. Cette opération de réhabilitation qui concerne le centre-ville pour la seconde fois et le quartier Quatre-Chemins pour la première, aura beaucoup plus d'envergure que celle lancée en novembre 1991. Celle-ci concernait une centaine de bâtiments situés rue du Moutier, rue Charron et avenue de la République. La nouvelle campagne en touche 180 en centre-ville et 51 à la Villette et aux Quatre-Chemins.

Le ravalement ne vise pas uniquement les façades extérieures. Il s'applique également aux parties communes et aux cours intérieures.

Cette campagne fera l'objet d'un arrêté municipal. Les propriétaires et co-propriétaires concernés disposeront d'un délai précis pour effectuer les travaux. Ils recevront courant novembre une lettre recommandée avec copie de l'arrêté municipal. En cas de refus de leur part d'engager les travaux, la commune peut entamer une action en justice.

A noter que les édifices publics sont, eux aussi, concernés.

Pierre Cherruau

Pour tout enseignement, s'adresser à la Maison de l'habitat : 48.39.52.66



Commencée en 1991, la première campagne de ravalement arrive maintenant à son terme. Une nouvelle commence en novembre pour 231 logements.

LES RUES CONCERNÉES

Dans le centre ville :
Rue Achille Domart - boulevard Anatole France - rue Bernard et Mazoyer - rue de la Commune de Paris - rue du Docteur Pesqué - rue Edgar Quinet - rue Ferragus - rue du Goulet - rue Heurtault - rue du Landy - rue Pasteur - avenue du Président Roosevelt - avenue de la République - rue Schaeffer - avenue Victor Hugo - rue du Moutier.

A la Villette, la campagne s'applique au périmètre suivant :
Rue Auvry - rue des Ecoles - rue Henri Barbusse - avenue Jean Jaurès - avenue de la République - rue Solférino.

Parmi les autres délibérations

Le conseil municipal a adopté plusieurs délibérations concernant entre autres :

- LA SIGNATURE d'une convention avec le conseil général de Seine-Saint-Denis relative à l'insertion des bénéficiaires du RMI. Cette convention qui s'établit du 1er janvier au 31 décembre prévoit l'accueil de 500 RMIstes domiciliés sur la commune.

- L'OCTROI d'une subvention au collègue Gabriel Péri pour la création de l'atelier de pratiques artistiques et aux organisateurs du Tour de France de conduite accompagnée.

- LA GARANTIE communale pour les emprunts destinés à financer des travaux à la Maison de retraite d'Aubervilliers.

- LA LOCATION d'un local auprès de l'OPHLM, qui sera gratuitement mis

à disposition de la protection civile.

- LA GARANTIE communale pour des emprunts en vue de la réhabilitation d'un immeuble, 120 bis, avenue Victor Hugo, et de treize logements, 12, rue Charron.

- LA SIGNATURE d'une convention avec la SPA (société protectrice des animaux) qui s'engage à recevoir les animaux récupérés sur notre commune à son refuge de Grammont, 30, av. du Gl de Gaulle à Gennevilliers (92).
P. C.

● PROCHAIN CONSEIL

Judi 7 novembre à 19 heures
A l'ordre du jour : les transports en commun sur la Plaine.
Cette séance sera commune aux conseils municipaux d'Aubervilliers et de Saint-Denis.
Le lieu sera précisé par voie d'affiche.

Rencontres

● LES TERRAINS DE LA PLAINE

Une réunion de travail a eu lieu le 10 septembre en préfecture avec Jack Ralite, les représentants de la Région, de Plaine Développement et de l'Agence foncière et technique de la région parisienne. Les discussions ont porté notamment sur l'évolution des transactions foncières sur la Plaine Saint-Denis. Il a été décidé de mettre en place un observatoire spécialisé dans le suivi et l'analyse des achats et ventes de terrains.

● SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le 23 septembre, le maire, Jack Ralite, et plusieurs de ses adjoints dont Bernard Vincent, Jean-Jacques Karman, Gérard Del-Monte, Pascal Beaudet, rencontraient le commissaire, Pascal Le Borgne. Plus qu'une simple prise de contact avec le nouveau patron du commissariat local, la rencontre a permis en outre d'aborder la situation du 112 Cochenec et plusieurs autres questions relatives à la sécurité publique : les effectifs de police, les coopérations à approfondir...

● AVEC LES ENSEIGNANTS



Répondant à l'invitation de la municipalité, une soixantaine d'enseignants de maternelles et primaires nouvellement nommés à Aubervilliers ont visité la ville le 2 septembre. Ils étaient accompagnés par plusieurs élus municipaux dont Carmen Caron, maire-adjointe à l'enseignement, Jean-François Thévenot, adjoint à la jeunesse, Pascal Beaudet, adjoint à la vie des quartiers. Le 10 septembre, une vingtaine de professeurs des lycées et collèges ont également eu droit à ce tour de ville destiné à faciliter l'intégration de ces nouveaux arrivants. L'expérience sera probablement renouvelée l'an prochain.

● AVEC LES ASSOCIATIONS

Le 17 septembre, Monique Chemillier Gendreau, professeur de droit public à l'Université Paris VII, et membre du collège des médiateurs dans l'affaire des sans-papiers, animait une rencontre avec des associations concernées par l'immigration, des représentants syndicaux et des formations politiques. Organisée à l'initiative de la municipalité, la réunion, à laquelle participaient également Jack Ralite, maire, et plusieurs adjoints et conseillers municipaux dont Pascal Beaudet, Jacques Garnier, Jacques Salvator, Jean-François Thévenot, Jean-Jacques Karman, Gaston Maletras, a largement fait place à la situation des sans-papiers mais aussi à la nécessité de revoir complètement la politique de l'immigration non seulement en France mais également en Europe.

● TENTATION

Une nouvelle boutique a ouvert ses portes au Montfort, 120, rue Hélène Cochenec. « La Tentation » propose rideaux, voilages et tissus d'ameublement et de judicieux conseils.



Le 18 septembre, son propriétaire, M. Leduc, organisait une réception à laquelle participaient le maire, son adjoint au commerce, et le secrétaire général de la mairie. Des représentants des chambres du commerce et des métiers s'étaient également joints aux commerçants du quartier venus souhaiter la bienvenue à ce nouveau collègue.

A suivre...

Rénovation de Jean-Pierre Timbaud

LE LYCÉE PROFESSIONNEL Jean-Pierre Timbaud, situé à proximité du métro Quatre-Chemins, va connaître une seconde jeunesse à partir de janvier 1997. La rénovation de cet établissement qui a accueilli 728 élèves à la rentrée 96 sera financée par le conseil régional d'Ile-de-France.

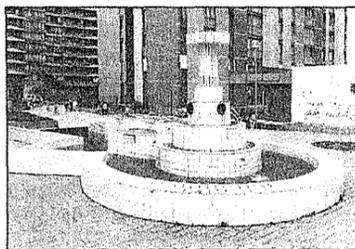
Au total, ces travaux représentent un investissement de 50 millions de francs. Entre autres objectifs, il s'agit pour les architectes du cabinet Arthur de mettre ces bâtiments scolaires en conformité avec les nouvelles normes de sécurité.

« L'ergonomie et l'équipement électrique des ateliers seront complètement modifiés. Mais les bâtiments ne seront pas détruits. Car il n'y a pas d'amiante dans nos locaux », explique Dominique Dupasquier, l'intendant du lycée. Autres innovations : la créa-

tion d'un self-service et d'une rampe d'accès pour les handicapés.

En outre, aucun cours n'aura lieu hors de l'enceinte du lycée pendant les travaux. Et la rénovation ne devrait pas durer plus de deux ans.

La Fontaine de la Villette



CONTRAIREMENT à ce qui a été imprimé dans le précédent mensuel, la fontaine de la Villette est toujours en place. En effet, son démantèlement devant s'accompagner d'importants travaux d'étanchéité, le cabinet d'ar-

chitectes Fiumani-Jacquemot et la municipalité sont en attente du rapport technique demandé à la Socotec. Le démontage sera effectué par le cabinet d'architectes qui devra également prendre en charge l'étanchéité du sol.

Les services municipaux des espaces verts pourra ensuite engager la mise en état et en conformité de l'espace avec de nouveaux jeux et procéder à des plantations. La municipalité met tout en œuvre pour que l'opération puisse débuter avant la fin de l'année.

Restos du cœur

LES RESTAURANTS DU CŒUR sont actuellement en discussion avec les services de la ville pour une prochaine installation à Aubervilliers. Le projet, qui est mené en partenariat avec les associations caritatives locales, vise à ouvrir une antenne alimentaire à l'intention des plus démunis mais aussi à proposer par la suite divers

autres services liés à l'insertion sociale.

Cette antenne servirait ainsi de tremplin à la création d'une future Maison de la solidarité. *Aubermensuel* reviendra sur ce sujet dans sa prochaine parution.

Habitat insalubre

LA CHAMBRE DE L'HOTEL MEUBLÉ du 70, rue du Landy qui venait de se libérer a été murée le 8 septembre en présence de Jack Ralite. Le 5 août, une fillette de 3 ans avait fait une chute mortelle en tombant du troisième étage de la cour intérieure de cet hôtel meublé où vivait sa famille.

Une autre opération de résorption de l'habitat insalubre a porté sur le 64 de la rue du Landy où des mesures ont été prises pour faire respecter la législation en vigueur. Ces deux opérations traduisent la volonté de la ville d'empêcher que dans les immeubles faisant l'objet d'une interdiction à l'habitat les locaux qui se libèrent puissent être réoccupés à nouveau.

IMPÔTS LOCAUX

● *C'est l'avalanche. Après les dépenses de la rentrée scolaire, le tiers provisionnel, les quittances de septembre, voici la taxe d'habitation. Et la facture est lourde. Pour l'ensemble des communes de France l'augmentation est estimée à 25 milliards de francs (+ 7 à 8%), soit l'équivalent de la baisse de l'impôt sur le revenu annoncée par Juppé pour l'an prochain. Qu'en est-il à Aubervilliers où l'augmentation est égale à 5 % ?*

Les communes, reprendraient-elles d'une main, et dès 96, ce que le gouvernement promet de donner de l'autre pour 97 ? Pas si simple. La hausse quasi générale pour toute la France des feuilles de l'impôt local des familles a des causes bien précises. Voyons le cas d'Aubervilliers.

Si l'on additionne la baisse des recettes en provenance de l'État d'un côté (- 7 millions de francs), et les dépenses que l'État impose à la commune de l'autre (+ 8 millions de francs), c'est 15 millions de moins dans le porte monnaie d'Aubervilliers en 1996. Ces 15 millions correspondent exactement à ce que rapportent les 5 % d'augmentation de la part communale sur votre feuille d'impôt. La ville n'en retirera donc aucune ressource nouvelle. Mieux, elle ne compensera même pas sa perte puisque le pouvoir d'achat de cette recette nouvelle est déjà rogné par l'inflation.

La taxe locale reste cependant l'une des plus faibles du département

Mais l'addition des pertes ne s'arrête pas là. Les difficultés des familles font qu'une part grandissante d'entre elles se trouve exonérée (partiellement ou totalement) de taxe d'habitation. Mais chômage et précarité, cela veut dire aussi, pour une ville où la solidarité est une priorité, intensification de ses aides sociales multiples à l'égard des familles.

Même chose du côté des entreprises. Licenciements, fermetures ou départ, cela veut dire : taxe professionnelle en moins. A titre d'exemple, le départ de Spie Trindel de la Villette avec ses 300 emplois représente une perte de 1,7 million de francs.

Et puis encore, il faudra bien un jour faire le compte exact de ce qu'ont coûté à la ville « les transferts de charges », traduction : les dépenses que l'État assumait par le passé et dont l'État se défait régulièrement sur la commune depuis plus de dix ans. Et ce, dans de multiples domaines : santé, sports, éducation, culture (1)...

Et pendant ce temps, les besoins de tout un chacun, dans ces mêmes domaines, ne cessent de se développer. Mais ça, c'est la faute à personne. Sauf que les moyens pour les satisfaire sont de plus en plus maigres.

Alors oui, sombre tableau ! On

● En quelques coups de ciseaux

Une histoire de 15 millions de francs

Plus de 7 millions de francs de recettes d'État en moins pour 1996 :

- Compensation de la taxe professionnelle (exonérations accordées par l'État à certaines entreprises) : 3 487 402 F.
 - Diminution de la Dotation globale de fonctionnement due par l'État à la commune : 247 000 F.
 - Suppression pure et simple de la Dotation globale d'équipement due par l'État à la commune : 2 100 000 F.
 - Suppression de la franchise postale accordée aux villes pour leur courrier administratif : 50 000 F.
 - Majoration frais d'assiette (instituée pour la révision aujourd'hui achevée) des évaluations cadastrales : 1 200 000 F.
Total : 7 084 402 F

8 millions de francs de dépenses supplémentaires imposées par l'État :

- Hausse de la compensation imposée à la ville, à la place de l'État, du déficit de certaines caisses de retraite de fonctionnaires : 6 000 000 F.
 - Hausse de 2 % de la TVA : 2 000 000 F.
Total : 8 000 000 F

pourrait toujours se consoler en disant que la taxe d'habitation reste malgré tout parmi les plus faibles du Département et de la Région. Rien d'étonnant, les autres communes font face aux mêmes difficultés.

Reste que l'addition est salée. Pour l'habitant et pour la commune. Mais à qui la faute, d'abord ? A chacun de juger. Et que faire, ensuite ?

Aubermensuel a posé la question à quatre de nos concitoyens : « Si vous étiez maire, augmenteriez-vous les impôts ou réduiriez-vous les prestations ? » Difficile, impossible alternative. Car, forcément, la réponse n'est jamais la bonne. Enfermante aussi. Parce qu'elle conduit tout droit à la résignation.

Gagner les moyens d'une gestion au service de tous

Il y a d'autres réponses possibles. Sur le terrain de la gestion d'abord. Engager un plan d'économies, faire que les prestations coûtent moins chères. C'est largement commencé à Aubervilliers. Mais les expériences en cours montrent qu'on en atteint vite les limites.

Sur le terrain politique ensuite où il faut exiger de l'État les moyens d'une gestion au service de tous. Les solutions existent. Elles ont pris la forme d'une longue liste de revendications que la municipalité, avec d'autres en France, essaie d'imposer au gouvernement. Mais est-ce vraiment l'affaire des seuls politiques ? Elus et citoyens sont dans le même bateau. S'ils peuvent en sortir, c'est ensemble ou jamais. Certes, la municipalité avait bien lancé une carte pétition adressée au Premier ministre, en mars dernier, au moment même du vote du budget communal. Mais, inutile de se raconter des histoires, les signatures (quelques centaines), n'ont pas afflué en mairie.

On ne mobilise pas facilement sur ces questions ardues, difficiles, complexes, mais qui pourtant touchent à la vie même de chacun. Est-ce une raison pour abandonner ? Une question que chacun pourrait se poser.

Paul Larangon

(1) Deux exemples : il y a 4 ans les dépenses du centre d'hygiène alimentaire et d'alcoolologie du centre de santé étaient couvertes par l'État à près de 100 %. Aujourd'hui, elles ne le sont qu'à 61 %.

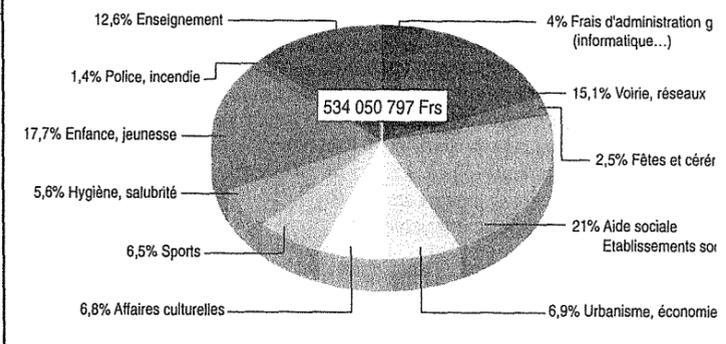
Il y a 10 ans, les offices HLM étaient exonérés de taxe foncière. Ce n'est plus le cas. Pire, cette taxe a augmenté de 95 à 96 de 24,84 %. Et ne parlons pas du surloyer.

Une addition vi



Répartition des dépenses courantes de la commune en 1995

(Hors investissements)



● Propositions

Baisser les impôts c'est possible

Ce ne serait pourtant pas si difficile d'alléger la fiscalité locale. Le sénateur-maire Jack Ralite l'a montré devant le conseil municipal lors du débat budgétaire, le 27 mars dernier, avec deux exemples. Si l'État remboursait la TVA payée pour le fonctionnement des services municipaux, cantines scolaires, aide sociale... le budget communal aurait 18 millions de francs de plus, l'équivalent de 6 points de fiscalité. Si les banques prêtaient aux villes pour leurs efforts d'équipement au taux de rémunération du livret A, soit 3,5 %, la commune gagnerait 19 millions de francs supplémentaires... Aussi, avec de nombreux autres élus, Jack Ralite réclame-t-il une véritable réforme, qui plafonnerait par exemple à 2 % des revenus imposables la taxe d'habitation, et qui triplerait le rendement de la Taxe professionnelle. Comment ? Pour cela l'État doit :

- Garantir aux collectivités une évolution des concours financiers de l'État indexée à l'inflation.

- Revenir au taux de cotisation la CNRACL (1) en vigueur avant l'augmentation.

- Rétablir aux communes toutes les dotations d'État dont la Dotation globale d'Équipement (2) et la part de 2 à 10 % suivant les engagements pris lors de la loi de décentralisation.

- Abaisser les taux d'intérêt de emprunts au niveau de l'inflation.

- Mettre en œuvre une nouvelle répartition des recettes fiscales entre l'État et les communes.

- Étendre l'assiette de la taxe professionnelle aux activités et placements financiers.

- Rembourser aux villes la TVA sur les dépenses de fonctionnement caractère social.

Ces revendications vont dans l'intérêt de la ville comme des habitants. Elle devraient donc être portées par tous.

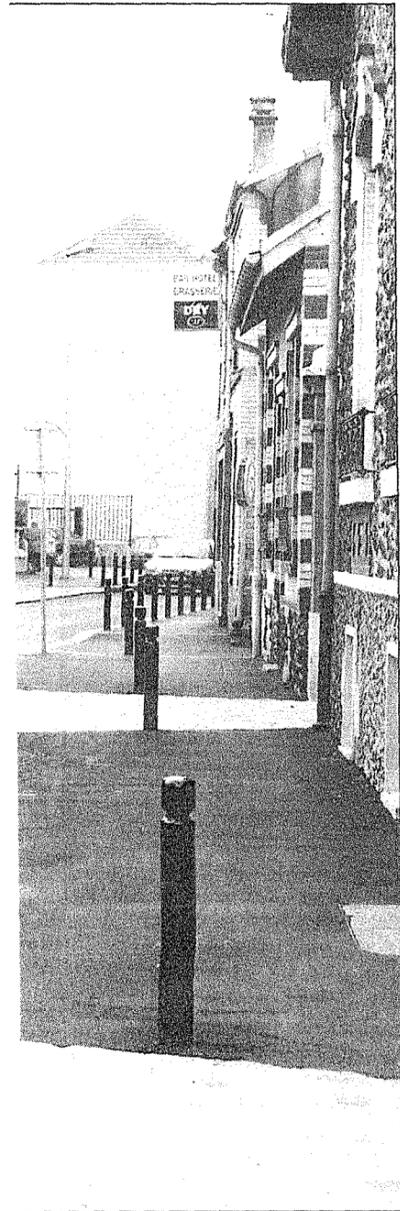
P.L.

(1) Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales.
 (2) Dotation d'État pour financer les équipements collectifs.

LES AUGMENTATIONS DES TAUX COMMUNAUX EN SEINE SAINT-DENIS

1.....Tremblay.....	-14,0%
2.....Coubron.....	0,0%
3.....Dugny.....	0,0%
4.....Neuilly s/Seine.....	0,0%
5.....Pré St Gervais.....	0,0%
6.....Vaujours.....	0,0%
7.....Villetaneuse.....	0,0%
8.....Villetaneuse.....	0,0%
9.....Les Lilas.....	1,9%
10.....La Courneuve.....	2,3%
11.....Gagny.....	2,4%
12.....Noisy le Grand.....	3,0%
13.....Rosny s/bois.....	3,0%
14.....Le Raincy.....	3,2%
15.....Saint-Ouen.....	3,2%
16.....Bagnole.....	3,6%
17.....Bobigny.....	4,0%
18.....Gournay.....	4,0%
19.....Aubervilliers.....	5,0%
20.....Drancy.....	5,0%
21.....Montreuil.....	5,0%
22.....St-Denis.....	5,0%
23.....Stains.....	5,0%
24.....Romainville.....	5,5%
25.....Aulnay.....	6,0%
26.....Epinay.....	6,0%
27.....Pierrefitte.....	6,8%
28.....Pantin.....	7,5%
29.....Montfermeil.....	8,0%
30.....Le Blanc-Mesnil.....	8,7%
31.....L'Île St-Denis.....	8,7%
32.....L'Île St-Denis.....	10,0%
33.....Neuilly Plaisance.....	10,0%
34.....Pavillons s/bois.....	10,0%
35.....Noisy le Sec.....	14,0%
36.....Clichy s/Bois.....	15,0%
37.....Sevran.....	16,0%
38.....Bondy.....	18,0%
39.....Le Bourget.....	20,0%
40.....Villepinte.....	22,9%

Investissement très salée



La rue de la Nouvelle France. 26 millions de francs sont consacrés à la voirie et à l'entretien du patrimoine. Avec l'action sociale et celle en direction de la jeunesse, c'est l'un des plus gros postes budgétaires de la commune.

● 733 millions pour l'investissement et le fonctionnement

Les recettes globales de la commune en 1996

L'ensemble des recettes de la commune, tel qu'il apparaît au budget prévisionnel de 1996, s'élève à 733 millions de francs. Ce total comprend les ressources nécessaires au fonctionnement courant de la commune et de ses services mais aussi celles destinées aux gros investissements : travaux de voirie, opérations d'urbanisme, équipements divers...

Ces ressources ont plusieurs origines. Bien sûr, elles proviennent des quatre impôts locaux (habitants et entreprises) mais aussi de l'Etat, du Département, de la Région, des utilisateurs de services communaux, des taxes et impôts indirects liés à certaines activités qui ont lieu sur la commune.

LES DOTATIONS DE L'ETAT recouvrent pour une large part la Dotation globale de fonctionnement (97,6 MF).

LES PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS concernent principalement des crédits du Département et de la Région mais aussi des participations ponctuelles de l'Etat, par exemple pour le Contrat de ville.

LES EMPRUNTS, SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT, COMPENSATIONS DE TVA sont constitués par les emprunts contractés auprès des banques, le remboursement (2 ans après) des avances de TVA payées par la ville à l'Etat sur les dépenses d'investissement, les éventuelles ventes d'immeubles et/ou de terrains.

LES PRODUITS DIVERS de la commune sont constitués par :

- des produits "d'exploitation" (8,61 %) venant des services appartenant à la commune ou gérés par elle : le ramassage et le traitement des ordures ménagères (environ 26 MF), la participation des familles aux restaurants scolaires, au Centre de santé...

- des produits dits "du domaine" (1,25 %). Exemples : le stationnement payant, les locations de poubelles, le remboursement de certains travaux de voirie effectués par EDF-GDF, France Télécom...

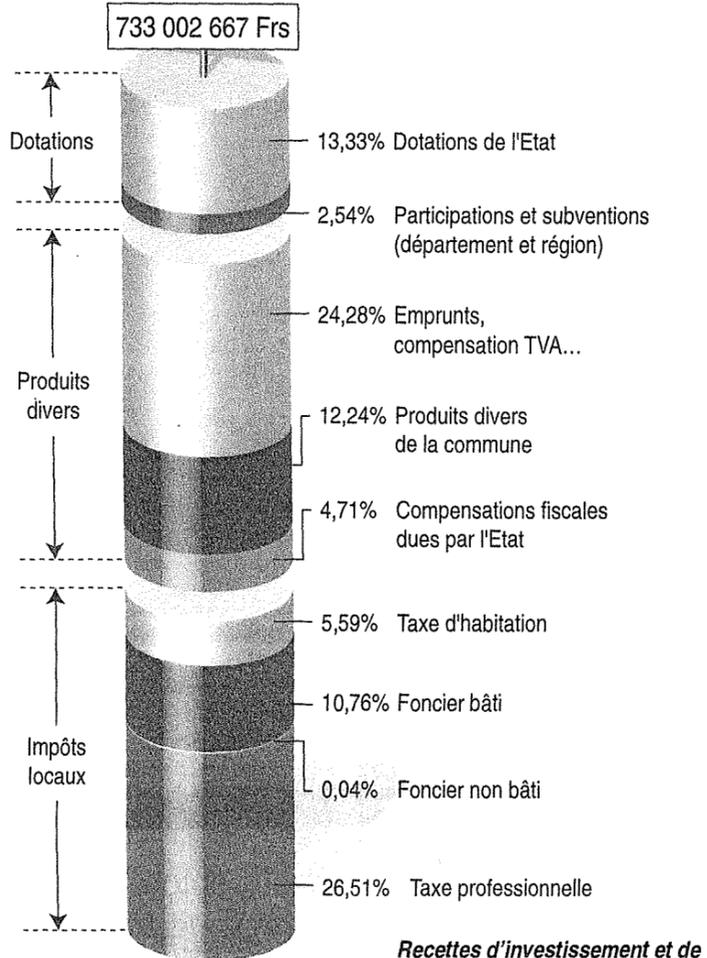
- des produits financiers (0,85 %) constitués par exemple par les économies (ce qui entraîne donc des rentrées d'argent) issues de renégociations d'emprunts.

- des taxes et impôts indirects (1,53 %) : sur les spectacles, les débits de boisson, droits de chasse... Y figure aussi la taxe destinée aux communes figurant sur la facture d'électricité.

LES COMPENSATIONS FISCALES en provenance de l'Etat, environ 29 MF, versées aux communes en contrepartie des exonérations fiscales accordées par l'Etat, l'essentiel étant constitué par les dégrèvements consentis aux entreprises au titre de la taxe professionnelle.

Autrement dit, par ses recettes propres, la commune assure une proportion de plus en plus importante de son budget, tandis que les autres ressources (et en particulier celles en provenance de l'Etat) ne cessent, d'année en année, de diminuer.

P. L.



Recettes d'investissement et de fonctionnement, selon le budget prévisionnel voté en mars 1996

QU'EST-CE QUI A AUGMENTÉ DANS LA TAXE D'HABITATION DEPUIS 6 ANS (en %) ?

Années	Commune	Département	Région	État (bases)	Inflation
1991	-4,0	0,0	6,9	3,1	3,2
1992	1,8	3,0	6,8	0,9	2,4
1993	0,0	6,0	13,5	3,0	2,1
1994	0,0	4,8	5,0	3,0	1,7
1995	1,7	4,8	3,5	2,0	1,7
1996	5,0	4,8	16,1	1,0	1,6

La part communale n'est pas le seul élément de la feuille d'impôt à augmenter cette année (+ 5 %). S'y ajoute aussi la part du département (+ 4,8 %), celle de la région (+ 16,1 %) et l'augmentation des bases décidées par le Parlement (+ 1 %). Ce tableau montre les progressions de chacune depuis 6 ans. Longtemps restée stable, elle a même baissé en 1991, ou ne progressant que légèrement par rapport à l'inflation, la part communale se contente cette année d'une augmentation visant à compenser simplement ce que l'Etat prend à la ville.

EVOLUTIONS DES PRINCIPALES DOTATIONS DE L'ETAT

1993	140 262 169 F
1994	128 469 884 F
1995	129 965 534 F
1996	125 862 429 F

Soit 10,27% en moins en quatre ans.

Pratique

● QUI PAYE LA TAXE D'HABITATION ?

Les propriétaires occupants au 1^{er} janvier de l'année d'imposition, les locataires, et même les occupants d'un logement ou utilisateurs d'un garage à titre gracieux.

● MENSUALISATION

Il est possible de se faire prélever la taxe d'habitation et les taxes foncières automatiquement sur son compte bancaire, chaque mois. Se renseigner auprès du centre des impôts. Attention : la date limite d'adhésion à ce système pour 1997 est le 31 octobre prochain.

● CERTAINS RMIstes EXONÉRÉS

Les RMIstes sont exempts de taxe d'habitation si, au 1^{er} janvier 1996, ils occupent leur habitation principale seuls ou avec leur conjoint, ou avec des personnes à leur charge pour le calcul de l'impôt sur le revenu, ou encore non imposables, ou titulaires de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité, avec la "tierce personne" pour les invalides ayant droit à une assistance, ou encore avec des enfants majeurs demandeurs d'emploi et ayant des ressources inférieures au RMI.

● AUTRES EXONÉRÉS POSSIBLES

Certaines personnes peuvent également être exonérées, si leur impôt sur le revenu est inférieur à 400 F en 1996. Cela concerne les titulaires de l'allocation complémentaire du Fonds national de solidarité, les personnes de plus de 60 ans, les veufs ou veuves, les titulaires de l'allocation aux adultes handicapés, enfin, les infirmes et invalides dépendants.

● DÉGRÈVEMENTS PARTIELS

Tout ce qui dépasse 1 951 F si votre impôt sur le revenu est inférieur à 400 F et si vous remplissez les mêmes conditions que celles demandées aux RMIstes pour être totalement exonérés. La moitié de ce qui dépasse 1 951 F quand le montant de votre impôt sur le revenu n'excède pas 1 782 F et si vous remplissez les conditions requises pour l'exonération des RMIstes. Un dégrèvement égal à 3,4 % de votre revenu soumis à l'impôt (à condition que cela ne dépasse pas 50 % du montant de la taxe d'habitation excédant 1 951 F), si votre impôt sur le revenu est inférieur ou égal à 13 300 F et votre taxe d'habitation supérieure à 1 951 F.

● ABATTEMENTS VOTÉS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Attention, ils s'appliquent aux bases qu'il faut ensuite multiplier par les taux. A Aubervilliers, on a choisi le maximum légal d'abattement, soit 2 420 F, représentant 15 % de la valeur locative moyenne. Avec une personne à charge, cela passe à 4 840 F ; deux personnes : 7 260 F ; trois personnes : 10 440 F. Au-delà, on enlève 3 240 F supplémentaires par personne à charge.

● DIFFICULTÉS DE PAIEMENT

Prenez contact avec la Trésorerie principale pour envisager un plan de paiement échelonné qui vous évitera les 10 % pour retard. S'adresser à la Trésorerie principale, 1, bd Anatole France (8 h 30 - 12 h, 13 h - 16 h 30). Se munir de son avis d'imposition et de toutes les pièces justificatives.

● PERMANENCES

Les services fiscaux tiennent deux permanences : une au centre des impôts, 85-87, bd Félix Faure (mardi et vendredi de 9 h à 12 h), tél. : 01.48.11.72.00 ; l'autre au centre administratif, 31-33, rue de la Commune de Paris (vendredi de 14 h à 16 h), tél. : 01.48.39.52.00. En plus de ces permanences, le centre des impôts organise des permanences, bd Félix Faure, spécialement consacrées aux impôts locaux : - lundi 7 octobre de 9 h à 12 h - mercredi 9 octobre de 9 h à 12 h - jeudi 10 octobre de 9 h à 12 h. Précisions au 48.11.72.00.

Opinions

Si vous étiez maire, augmenteriez-vous les impôts locaux ?



MME GOUVAYÉ, employée dans la restauration scolaire.

Non, je commencerais par chercher d'autres solutions parce qu'on n'est pas mal imposés. C'est bien difficile d'imaginer des solutions mais, pour moi, le plus important maintenant, c'est de vivre, de survivre. Alors je ferais des sacrifices, je réduirais sur des choses comme la culture, etc. même si elles ne sont pas superflues parce qu'on en a besoin aussi.



M. LATESSA, commerçant sur le marché.

J'essayerais de faire des économies. Regardez ici, on arrose le gazon. Chez moi, le mien, c'est de la paille. J'ai fait des économies là-dessus. Les impôts locaux, il vaut mieux ne pas y toucher, surtout qu'il y a aussi la part du Département et de la Région. C'est là aussi qu'il faudrait peut-être creuser. Un peu là, un peu là-bas, cela ferait des feuilles d'impôt moins importantes.



M. ROCHE, employé d'assurance au chômage.

Je crois que la solution serait de faire venir au maximum les industries, pour que ce soit elles qui payent les impôts locaux. Oui, c'est l'activité économique qui devrait alimenter les caisses locales et non la population d'Aubervilliers qui, malheureusement n'a pas un pouvoir d'achat très élevé.



MME OIHIBA, cadre dans l'hôtellerie.

Moi, par principe, je baisserais les impôts. Ah ! mais en même temps que je dis cela, je sais que ce n'est pas facile parce que si on baisse d'un côté, on va augmenter de l'autre... Non, je n'accepterais pas que l'on supprime ou réduise certaines prestations de la mairie... Franchement, je ne sais pas ce qu'il faudrait faire... C'est une question assez difficile. Je suis contente de ne pas être à la place du maire.

● TÉMOIGNAGE

Notre histoire



SI J'AI COMMENCÉ par écrire des polars, c'est sûrement à cause de la proximité des abattoirs...

Dans nos têtes albertvillariennes, il n'existait que deux usines vouées à la mort animale : Aubervilliers-La Villette, décrite par Léon Bonnet, et Chicago la « Jungle », d'Upton Sinclair, l'ami de Jack London... Promis aux chaînes des usines, nous nous retrouvions dans ce que Léon Bonnet diffusait de notre ville : « Dans la banlieue nord de Paris, il y a une ville terrible et charmante. En elle, confluent les déchets, les résidus, les immondices sans noms que produit la vie d'une capitale. Là vont les bêtes crevées, les animaux de boucherie que les vétérinaires refusent à la consommation, les chevaux qui meurent à la peine sur la voie publique ; là, par barriques chaudes et fumantes, va le sang des abattoirs, vont les vendanges. »

Il mourut avant que son roman voie le jour, vidé de son sang dans le premier grand abattoir à humains du siècle, le 28 décembre 1914.

Aubervilliers sonnait comme une menace

Au cours de mon enfance, la ville était encore parsemée d'usines de bouillon en cubes, de conserveries, de peausseries, de boucheries industrielles, d'ateliers de noir animal, de cuves de polyphosphates, de montagnes d'engrais. L'été, lorsque le soleil décourageait jusqu'au vent, une odeur lourde de chairs surchauffées, d'exploitation de cadavres, venait se bloquer sur le bitume. On se croisait dans les rues en faisant semblant de respirer normalement pour ne pas rajouter au malheur d'avoir son nez là, à Aubervilliers.

Quand, grâce aux colonies de vacances, on parvenait à s'échapper des frontières prolétaires, c'est comme si l'odeur des eaux grasses vous avait suivi à la trace. La réputation d'Aubervilliers égalait celle de Chicago jusqu'au plus profond des campagnes bretonnes, jusqu'au plus haut des pics savoyards. Les boulangères se plantaient devant leurs étalages de bonbons, les mercières bigoudens, vendeuses de dentelle-souvenir, appelaient l'époux à la rescousse. C'était comme si un traître infiltré dans nos rangs prévenait la population autochtone du moindre de nos mouvements. « Aubervilliers » sonnait comme une menace. Nous n'étions pas redoutés comme des barbares, des « classes dangereuses », des « rouges » mais plutôt comme des pauvres, des déshérités. Et je crois bien que c'est ce poids du regard, ce soupçon insupportable que nous lisions sur les visages, qui a précipité plusieurs de mes amis

d'enfance vers la délinquance : ils voulaient leur donner raison, être à la hauteur de la réputation qu'on faisait au « mec d'Auber ». D'autres n'ont pas eu le temps de savoir ce qu'ils voulaient. (...)

L'efficacité des solidarités ouvrières

La majorité des mômes n'a pas mordu la ligne. L'efficacité des solidarités ouvrières y est pour beaucoup. Les luttes des parents contre les guerres coloniales, pour les indépendances, le refus du fascisme OAS, la défense des emplois, poste par poste, les convergences recherchées avec les Albertvillariens ne possédant pas la carte nationale d'identité, tout cela nous a permis de sentir une épaule à gauche, une épaule à droite au moment où ça vacillait. Il y a cela dans la ville ouvrière, et peut-être plus encore dans celle-ci : une conscience qu'on y arrivera tous ensemble, et que le ciment de cette échappée vers le haut s'appelle la dignité.

Bien sûr, il n'y avait pas que les usines et les luttes. Deux fêtes rythmaient nos vies d'enfant : Noël et le Festival d'Aubervilliers, une sorte de foire commerciale qui, un jour, a accueilli un spectacle de théâtre. Cela devait être *La Tragédie optimiste* ou *L'Etoile devient rouge*. Plus tard, la salle des fêtes s'est transformée en Théâtre de la Commune. Nous étions une vingtaine de jeunes adolescents qui trainions notre ennui autour des camions de décors. En ces temps sans télé, nous découvrions un autre monde, « une Amérique à nous »... Nous étions fascinés par ces gens, les acteurs, qui parlaient fort, non pour s'engueuler, mais pour se faire comprendre, nous tombions amoureux de toutes ces actrices et de leurs parfums, éblouis par les costumes, émerveillés de voir que l'on pouvait repeindre le monde à l'aide d'une simple gélatine de couleur, devant un projecteur.

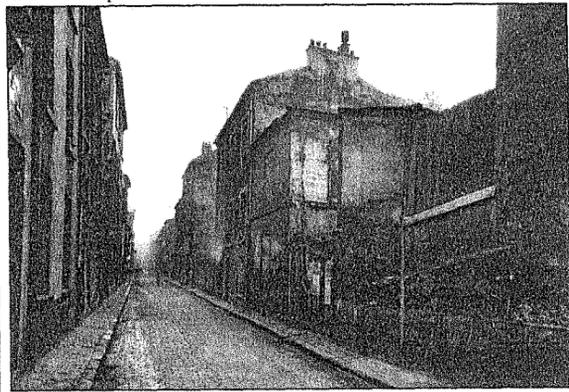
Nous voulions simplement notre part de rêve

A quelques-uns nous avons formé le projet de passer de l'autre côté du miroir. Nous avons commencé par distribuer des prospectus, vendre des billets d'abonnement, déchirer les tickets, à l'entrée. D'autres plus manuels sont devenus électros, machinos. Je me souviens de la rage qui nous animait. Nous ne voulions pas manger le monde, ni échapper à Aubervilliers. Nous voulions simplement notre part de rêve, notre part d'humanité. Certains l'ont eue. D'autres, plus nombreux, non, et c'est ce qui nous pousse à continuer.

Didier Daeninckx

Ce texte a été écrit en 1993 pour le Congrès national de la Ligue des droits de l'homme. Il garde toute son actualité.

Archives municipales



La rue de l'Union en 1955 : une rue sans joie à proximité des abattoirs de la Villette.

IMMIGRATION • Réflexions sur l'affaire des sans-papiers

Les vraies raisons des lois Pasqua



Une mobilisation qui pousse à repenser la situation juridique et humaine de nombreuses familles.

L'amiral Antoine Sanguinetti est membre du collège des médiateurs chargé de trouver une solution juridique au problème des sans-papiers. Il explique les raisons de son engagement.



● Pourquoi a-t-on appelé les occupants de l'église Saint-Bernard, des « sans-papiers » ?

Ce n'était pas des « clandestins », mais des gens venus en France en présentant des papiers aux frontières ou qui demandaient l'asile. Ils ont vécu en règle, ont travaillé, cotisé, payé des impôts, certains depuis plus de quinze ans. Ce sont les lois Pasqua qui en ont fait des sans-papiers en leur retirant les leurs avec un effet rétroactif que l'on n'a jamais vu auparavant, sauf sous Vichy. Depuis, cependant, ils avaient vécu ainsi, à la vue de tous sans qu'on les expulse. On a parlé de les expulser le jour où ils ont voulu des papiers. C'est-à-dire quand ils ont demandé à pouvoir travailler normalement en étant payés normalement, en bénéficiant des avantages pour lesquels ils avaient cotisé.

● Que voulez-vous dire ?

La thèse officielle est que les lois Pasqua ont été faites pour lutter

contre l'immigration clandestine. En fait, il existe des filières d'immigration clandestines actives et organisées, qui permettent à quatre secteurs économiques – bâtiment et travaux publics, confection, restauration-hôtellerie et saisonnier agricole – de subsister. Il y a aussi des ateliers clandestins parfaitement connus que personne ne cherche à fermer.

La véritable philosophie économique de ces lois semble donc être plutôt de créer un volant de travailleurs immigrés sans droit aucun, que l'on puisse exploiter comme un secteur ouvrier du tiers-monde, d'esclaves expulsables à merci.

● Qu'est-ce qui vous a le plus indigné à l'origine ?

Tous ces gens viennent de l'ancien Empire français, qu'on représentait en rose sur les cartes de géographie. On les a fait tuer dans toutes les guerres françaises qui ne les concernaient pas, depuis la guerre de Crimée en 1854 ou l'expédition du Mexique. On les a engagés les uns contre les autres pour constituer notre Empire. On les a utilisés en 1870, en 14-18 et dans la Seconde Guerre mondiale, contre l'Allemagne, pour mourir à notre place. Dans les deux débarquements de Normandie et de Provence, il y avait au total plus d'Africains, Maghrébins ou colons, que de Français dits « de souche ». On pourrait considérer – surtout des soi-disant Gaullistes – que ça leur donnait des droits et à la France des devoirs.

● Comment jugez-vous l'attitude du gouvernement depuis l'évacuation musclée de l'église Saint-Bernard ?

Il continue à mentir. Le manque de transparence est une constante de la V^e République. Monsieur Debré, nous dit-on, a fait une troisième circulaire pour ordonner aux préfets de régulariser les parents d'enfants français. Je trouve étonnant qu'un gouvernement qui se prétend tel soit

obligé de répéter trois fois un ordre. Je ne vois que deux explications. Soit ce pays est dans une anarchie totale, avec des fonctionnaires qui n'obéissent plus et un pouvoir fantôme. Soit le gouvernement leur demande par en dessous de ne pas appliquer ses ordres.

Comment expliquer que des gens qui sont là depuis longtemps, avec des enfants français, n'aient toujours pas de carte de séjour ?

● On ne peut pas non plus laisser rentrer tout le monde ?

Il n'en est pas question, d'ailleurs tout le monde ne le demande pas et les Africains ne sont qu'une infime minorité parmi les étrangers vivant en France. L'exil est toujours une épreuve. Mais quand les gens peuvent circuler librement, ils rentrent souvent chez eux après avoir acquis un métier ou un diplôme. Actuellement, beaucoup ne repartent pas parce qu'ils ne sont pas sûrs de pouvoir revenir en cas de besoin. Nos gouvernants sont en train, ainsi, de tuer la francophonie.

● Comment cela ?

La francophonie se compose des anciens membres de l'Empire français. Combien de temps pense-t-on qu'elle durera si aucun d'entre eux n'est plus habilité à venir travailler ou étudier ici ? C'est avec les connaissances acquises chez nous qu'ils accèdent à des situations élevées quand ils rentrent au pays et deviennent pour nous des interlocuteurs naturels avec la facilité d'une langue commune. Mais nos universités, les étudiants africains sont à peine le dixième de ce qu'ils étaient il y a dix ans. On est en train de couper les ponts avec l'Afrique et de devenir un pays fermé, sans rayonnement.

Propos recueillis par Michel Soudais

Le 15 septembre, des associations Albertvillariennes débattaient du même sujet avec un autre médiateur : Monique Chevillier-Gendreau.

L'abattage de trois arbres le mois dernier par des individus malveillants a consterné les habitants. Cet acte vient aggraver une situation déjà jugée « insupportable ». Entre les partisans des solutions uniquement répressives et ceux qui en cherchent d'autres plus complètes. Le débat est engagé.

LE DÉBAT ● Comment mieux vivre au 112 Cochenec ?

L'arbre qui cache la forêt



Déjà, en février dernier, le service Vie des quartiers et des habitants remplaçaient les arbres sciés par des vandaes.

« Depuis 20 ans j'habite là et je n'ai pas l'intention de partir... je ne demande pas la lune, je veux juste vivre en paix... », se lamente une locataire du 112 de la rue Hélène Cochenec. De réunions en assemblées, commerçants, riverains, propriétaires ou locataires expriment le mal vivre qui semble avoir atteint son apogée dans ce quartier aux abords plutôt sympas. Incivilités, cambriolages, insultes, agressions physiques et actes de vandalisme transforment les nuits « en cauchemars ».

Pourtant, ce quartier n'a rien d'une zone sinistrée : de nombreux commerces de proximité, une amicale de locataires plutôt dynamique, une antenne décentralisée de l'OPHLM, deux groupes scolaires à moins de 10 minutes à pied, des espaces extérieurs soignés par les services municipaux et un terrain de jeux récemment équipé de tables de ping-pong à la demande des jeunes.

Alors que faire pour retrouver un peu de sérénité au 112 ?

« Virer les quelques familles dont sont issus les individus qui posent problèmes... » arrivait en tête des propositions formulées lors d'une récente rencontre entre la population et les élus. « Il faut remettre des gardiens logés sur place, comme avant... Même si on doit payer pour cela, de toutes façons, les dégradations on les

paie déjà », ajoutait un jeune père de famille qui a grandi dans la cité. « Nous devons aussi rétablir le dialogue et rencontrer les parents des auteurs de troubles afin de les mettre devant leurs responsabilités », suggérait Madeleine Cathalifaud, maire-adjointe et habitante du quartier. « Et la police, pourquoi est-ce qu'elle ne vient pas quand on l'appelle ?... », se plaignait une dame, témoin de l'abattage des trois arbres. « Il faudrait des éducateurs, des gens formés pour travailler avec ces jeunes qui sont plus

désespérés que méchants », proposait Evelyne Yonnet, la présidente de l'amicale Pont Blanc-Hélène Cochenec. « Pas d'accord, quand on envoie un couple à l'hôpital avec une rotule cassée et un nez fracturé, ce n'est pas de la bêtise c'est un acte de violence délibérée qui doit être réprimé ! », s'insurgeait son voisin.

Mais que fait la police ?

Interrogé sur l'intervention de ses services, le nouveau commissaire, Pascal Le Borgne, a été très clair :

ET QUE FAIT LA MAIRIE ?

La municipalité a décidé un certain nombre de mesures avec la volonté d'allier dialogue, actions de prévention et fermeté.

Après un rassemblement au pied de l'immeuble le 5 septembre, suivi d'une rencontre le 10 avec les locataires, les élus du quartier ont accompagné une délégation qui a été reçue le 17 par le commissaire d'Aubervilliers pour lui demander de renforcer la présence de ses forces sur le terrain. Parallèlement un travail s'engage sur

l'aménagement d'un lieu de rencontres destiné aux habitants du quartier, l'amélioration de la propreté du secteur, la présence renforcée d'animateurs et d'éducateurs spécialisés, l'intervention des services publics du quartier...

Enfin, le 3 octobre, les familles des auteurs de troubles ont été convoquées par le sénateur-maire Jack Ralité et ses adjoints dont Bernard Vincent, chargé de la sécurité, qui proposera par ailleurs au débat sur le budget 97, des mesures complémentaires sur la ville.

« S'il n'y a pas d'identification précise et une plainte signée, il ne peut y avoir d'intervention efficace de la police. Il est fréquent que les gens retirent leur plainte par peur des représailles, la procédure s'arrête aussitôt et l'individu incriminé se retrouve libre comme l'air... Plus la population nous aidera, plus nous serons efficaces. »

Nombreux sont ceux qui hésitent à s'engager dans ces démarches qu'ils assimilent à « de la délation », certains aimeraient la mise en place d'une « milice ou police municipale », d'autres parlent de s'armer, une solution évidemment inacceptable.

De son côté, la municipalité n'abandonne pas la piste du dialogue et celle des actions de prévention (voir encadré ci-contre). Elle reste aussi attentive aux projets, comme celui de ces locataires (de tout âge) du 141 rue Réchossière qui ont réussi à s'entendre sur l'installation d'une aire de jeux. Mais elle demande que la police joue son rôle, ce que personne ne peut faire à sa place.

Dominique Monteiro

Comment ça se fait ?



Un automobiliste

● **STATIONNEMENT PAYANT**
Comment se fait-il que le stationnement soit partout payant ?

Henri Clément, responsable du stationnement réglementé :



Le stationnement, à Aubervilliers, n'est pas payant partout mais uniquement dans les zones d'attraction qui attirent du monde, c'est-à-dire La Villette qui est une zone commerciale assez importante et le centre-ville qui, en plus, regroupe l'ensemble des bâtiments administratifs et publics. Le stationnement réglementé a été mis en place suite à de nombreuses réclamations des gens et des commerçants. La municipalité a donc opté pour le stationnement payant de manière à pouvoir gérer un petit peu le flot du stationnement des véhicules dans ces zones. Il n'était pas rare, il y a quelques années, de trouver des trottoirs engorgés de véhicules tant à La Villette qu'au centre-ville, avenue de la République comme dans la rue du Moutier. La circulation des piétons était rendue impossible. Depuis que le stationnement réglementé est en place, ça va quand même nettement mieux. Tout le monde peut le remarquer. Mais il faut se rappeler de ce qui existait il y a quelques années.

La boîte à idées

● MACHINE À LAVER COLLECTIVE



Une habitante du Pont-Blanc :

Il y a un truc qui m'a toujours paru aberrant, c'est qu'on soit tous obligés d'avoir une machine à laver chez soi. Je trouve qu'on pourrait, notamment cité du Pont-Blanc, faire en sorte qu'il y ait une machine à laver par escalier et que les gens fassent leur lessive dans la machine à laver collective. Et on pourrait tendre des fils sur les pelouses (on en a de superbes qui ne servent à rien), et faire sécher notre linge au grand air, ce serait magnifique !

● ESPACES VERTS



Une habitante du centre-ville :

Je trouve que ce serait bien de créer plus d'espaces verts à Aubervilliers, aux Quatre-Chemins où c'est bien triste. Il faudrait aussi des lieux de rencontres pour les jeunes et faire plus de choses pour les enfants en bas âge.

● CRÉATION D'UN PARKING



Une jeune femme du centre :

Pourquoi n'a-t-on pas créé de parking à proximité du métro Quatre-Chemins ? Ce serait bien pratique pour les riverains et les personnes qui font leurs courses dans ce quartier.

Dans votre courrier

Gravillonnage

J'AI ÉTÉ TRÈS INCOMMODÉ par le gravillonnage des avenues de la République et du Président Roosevelt. A quoi servent ces travaux et pourquoi avoir attendu la rentrée pour y procéder ?

J. D.

Le gravillonnage de ces deux voies départementales (RD 20 et RD 32) a provoqué une forte gêne aux riverains et usagers à cause du choix du procédé et de la date peu judicieuse de réalisation. La municipalité n'a pas manqué d'en faire part à la direction départementale de l'Équipement de la Seine-Saint-Denis. Pour information, le gravillonnage sert à boucher et combler les fissures ou « trous » dangereux pour la sécurité des automobilistes.

Le procédé retenu par la DDE a l'avanta-

ge d'être moins cher mais est aussi moins efficace et provoque d'importantes perturbations. « Il y a plus de 10 ans que nous ne l'utilisons plus », précise Jean-Paul Mazié, responsable de la division voirie municipale.

Tapage nocturne

L'ESPACE SITUÉ 6, RUE DES CITÉS perturbe le quartier. Ceux qui l'utilisent font parfois un bruit infernal jusqu'à 5 ou 6 heures du matin, empêchant ainsi tout le monde de dormir. Récemment, une grave bagarre a éclaté. Ne serait-il pas possible de faire quelque chose avant qu'un regrettable accident n'arrive ?

D. R...

Plusieurs riverains se sont justement plaints des troubles de voisinages liés à l'exploitation de la salle qui a rouvert ses portes après la liquidation judiciaire

du restaurant China Chorus, en 1993. Ces perturbations sont connues de la municipalité et ses services sont intervenus à plusieurs reprises auprès des responsables afin d'y mettre fin. Une intervention dans le même sens a également été faite auprès du commissariat de police.

Espaces verts

UNE REMARQUE à propos des espaces verts que la ville vient d'aménager dans le quartier. Ils sont les bienvenus mais ne coûtent-ils pas un peu cher ? Dans une information diffusée aux riverains, j'ai appris que les espaces verts, 28, rue des Cités et 16, rue Bordier avaient coûté... 370 000 F. Serait-il possible d'avoir des éclaircissements sur les raisons d'un tel prix ?

J.-C. F.

Alber

Les propos rapportés ci-dessus sont extraits du magazine vidéo d'informations locales réalisé par le

CICA vidéo, des associations, et le service municipal de la Vie associative.

Au sommaire du n°5 (15-9 -15-10)

Alexandre Dumal, artisan du roman noir - Les oiseaux « d'ADOC »

Champagne sur le Tour

Rue Bordier : Comment ça se fait ?

Sans oublier l'actu et l'agenda du mois.

A voir dans les halls de l'Hôtel de Ville, au centre de santé, au bâtiment administratif rue de la Commune de Paris, au service des archives, à la boutique des Associations, à la maison de retraite, au Caf'Omja et lors des séances de cinéma à l'espace Renaudie... Vous pouvez aussi emprunter une cassette VHS dans toutes les bibliothèques municipales.

Pour en savoir plus : 48.39.51.03 ou 48.39.51.93

HANDBALL ● Une équipe prometteuse

Le sourire en prime

Pour leur première année en N. II dans la poule 3, les handballeuses du CMA visent le maintien, gardent le sourire et la tête froide. Pour elles, « Auber c'est hand ». Nouvelles recrues et matchs passionnants en perspective.



Devant de gauche à droite :
Véronique Pereira,
Fatiha Ferrad,
Jolly Rose Akamba,
Florence Coltery,
Dany Bioum.
2^e rang :
Anne Baggioni,
Elodie Paterne,
Fatima Hachami,
Charlotte Ngongue,
Stéphanie Tabet,
Béatrice Cosnard.
3^e rang :
Salim Bekhedra
(entraîneur-adjoint),
Kathy De Oliveira,
Frédérique Jean,
Christiane Théophile,
Akima Ouinas,
Marie-Brigitte Kingue,
Djamel Maachi
(entraîneur).

L'affiche

● FOOTBALL N. I

Stade André Karman à 16 heures
5 octobre : Aubervilliers - Trelissac
19 octobre : Aubervilliers - Rodez

● HANDBALL FÉMININ N. II

Gymnase Guy Moquet à 19 heures
5 octobre : CMA - E.S. Arques
26 octobre : CMA - HBC Bully-les-Mines
Entrée gratuite, bons de soutien
avec tirage de 2 numéros gagnants.

● BASKET FÉMININ N. III

Cosec Manouchian à 15 h 30
Le 13 octobre : CMA - Chenove

● DANSE MODERN'JAZZ

Initiation et découverte
Dimanche 20 octobre
Gymnase Guy Moquet
Ouvert à tous publics et niveaux.
Participation : 20 F. Inscription : boutique
des associations, 7 rue du Dr Pesqué.
Tél. : 48.39.51.03

Vite dit

● LE JAPON ENCOURAGE AUBER

Depuis le Tour de France, la renommée des cyclistes d'Auber a fait le tour du Monde. Jusqu'au Japon où deux habitants de la vénérable ville de Yokohama ont adhéré à l'Amicale des p'tits gars d'Auber. Ainsi, une honorable Miss Miwako Sakaki a fait un chèque de 100 francs libellé à la banque de Tokyo. Les habitants des autres continents ne sont pas en reste. L'amicale des supporters a aussi reçu des adhésions du Bénélux, d'Australie et d'Argentine.

● LE TOUR DE DAENINCKX

Didier Daeninckx et Patrick Chaîne, présentateur du 13 heures de France 2, viennent d'achever l'écriture du scénario d'un téléfilm. Une femme commissaire devra démasquer un serial killer qui sévit sur le Tour de France. Confié à Marco Pico, qui a déjà réalisé un épisode de *Novacek*, le tournage aura lieu lors de la prochaine Grande Boucle, France 2 devant diffuser ce téléfilm à la fin 1997.

● INSTALLATIONS VÉRIFICATIONS EN COURS

Depuis le 4 juin, un décret ministériel oblige les propriétaires d'installations équipées de buts de foot, hand, basket et hockey à vérifier leur conformité avant le 8 décembre 1996. La municipalité a confié cette mission à un bureau d'études. La ville possède 41 buts de foot, 33 de basket et 30 de hand installés dans certaines écoles, gymnases, stades et terrains de jeux accessibles en permanence. Coût de l'étude : 60 000 F.

Fraîchement débarquée en nationale II, l'équipe féminine de handball du CM Aubervilliers n'enregistre aucun départ – même volontaire – et se renforce. Cinq nouvelles viennent prêter mains fortes aux anciennes du club. Stéphanie Tabet, Béatrice Cosnard, Fatiha Ferrad, Véronique Pereira et Elodie Paterne arrivent pour la nouvelle saison avec, dans leurs bagages, des expériences acquises en nationale I.

De plus, d'après l'entraîneur Djamel Maachi, « elles collent bien à l'esprit d'Auber. » Certaines auraient même décliné des propositions d'autres clubs, assorties de conditions bien plus avantageuses que ne peut se permettre d'offrir le CMA à ses joueuses.

Les dream-teamettes n'ont pas la grosse tête

En trois saisons, l'équipe est montée de trois divisions, « sans moyens supplémentaires », rappelle Djamel...

Fières de leurs résultats mais sans « prendre la grosse tête », elles ont acquis peu à peu un capital de sympathie d'où leur surnom de « dream-teamettes ».

Les soirs de matchs à Aubervilliers, le gymnase Guy Moquet vibre pour elles et certains footballeurs de la N. I ont pris l'habitude de venir les applaudir. Pour ne pas laisser s'essouffler cet élan, les dirigeants de la section comptent lancer des bons de soutien avec des lots à gagner lors des matchs à domicile. Des contacts ont été pris avec d'autres clubs pour animer l'entracte par de petits spectacles comme de la danse, une démonstration d'arts martiaux, etc.

C'est pas facile d'être femme

Sur le plan sportif, l'objectif du club pour cette saison est le maintien en N. II. Mais si à la mi-saison, le CMA se place dans le trio de tête, une montée en N. I « serait envisagée », confirme Djamel qui a, lui, un autre grand projet à cœur.

Partant du constat que « ce n'est pas facile d'être femme et sportive de

haut niveau », il a créé une association*, Femmes Insertion Sport Aubervilliers (FISA), pour soutenir les handballeuses du club en difficulté. Avec le soutien fidèle de la muni-

cipalité et de leurs partenaires, Axiom Sécurité et la Pizz'a, et en dépit des éternels soucis financiers et matériel, les filles du CMA comptent bien continuer « à jouer pour le plaisir ».

Plaisir que l'on pourra partager dès le 5 octobre en assistant à leur premier match à domicile contre Arques.

María Domingues

* Voir article ci-dessous.

● ENTRETIEN

L'insertion par le sport



DJAMEL MAACHI. Entraîneur des handballeuses du CMA, il veut aller

plus loin dans l'accompagnement des joueuses en créant Femme Insertion Sport Aubervilliers (FISA). Explications.

Depuis que j'entraîne les féminines, j'ai constaté que les sportives de haut niveau avaient davantage de difficultés d'insertion que les hommes. J'ai donc eu l'idée de créer FISA pour favoriser leur insertion par le biais du sport.

Plusieurs filles de mon équipe,

dont certaines sont mères de famille, sont soit au chômage, bénéficiaires du RMI, ou ont des contrats de travail précaires.

La pratique d'un sport collectif en compétition oblige à une certaine combativité, à respecter des horaires, un règlement. Ce qui aide à combattre le découragement et l'isolement qui vous gagnent quand on est au chômage par exemple. Généralement, l'aspect social est peu abordé dans un club de sport, pourtant cela fait partie de l'équilibre indispensable à tout sportif.

FISA n'est pas destinée à concurrencer les structures associatives ou institutionnelles déjà existantes mais plutôt à servir de relais entre elles et

les sportives. J'ai déjà pris des contacts et reçu le soutien de pouvoir travailler en partenariat avec la Mission locale d'Aubervilliers, le service municipal Vie associative, la DDASS, la Délégation ministérielle des droits de la femme qui ont tous approuvé les objectifs du projet. L'aspect financier reste à résoudre mais nous avons en projet des animations, des bons de soutien, on prépare une grande journée associant sport et spectacles pour le 1^{er} décembre... qui devrait nous permettre de faire vivre FISA très vite. De toutes façons, elle existait déjà dans l'esprit du club. Il ne reste plus qu'à l'épanouir.

Propos recueillis par M. D.

Image



Fête du sport

Grâce à la participation active du CMA, la fête du sport n'est pas passée inaperçue à Aubervilliers et a même été plutôt bien relayée par certaines sections du CMA. Elle a donné l'occasion à un large public de découvrir certaines disciplines comme le water polo, la boxe française et l'aïkido, d'admirer de grands joueurs lors du tournoi de tennis Open ou de pratiquer du ping-pong sur les huit tables installées pour l'occasion au gymnase Manouchian. Comme le mentionnait le dépliant du CMA, cette initiative du ministère de la Jeunesse et des Sports ne suffit pas à occulter la part modeste – pour ne pas dire insignifiante – que l'Etat lui consacre : 0,19 % du budget national.

CYCLISME • Encore des victoires pour les P'tits gars d'Auber

Ils continuent leur moisson

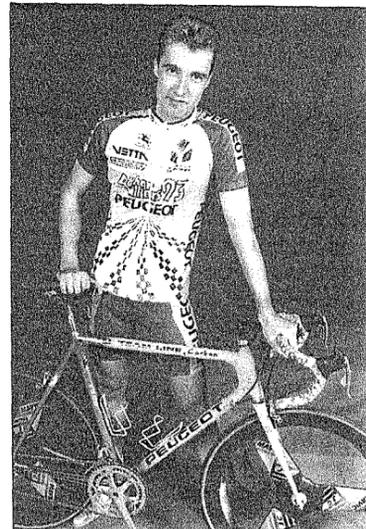
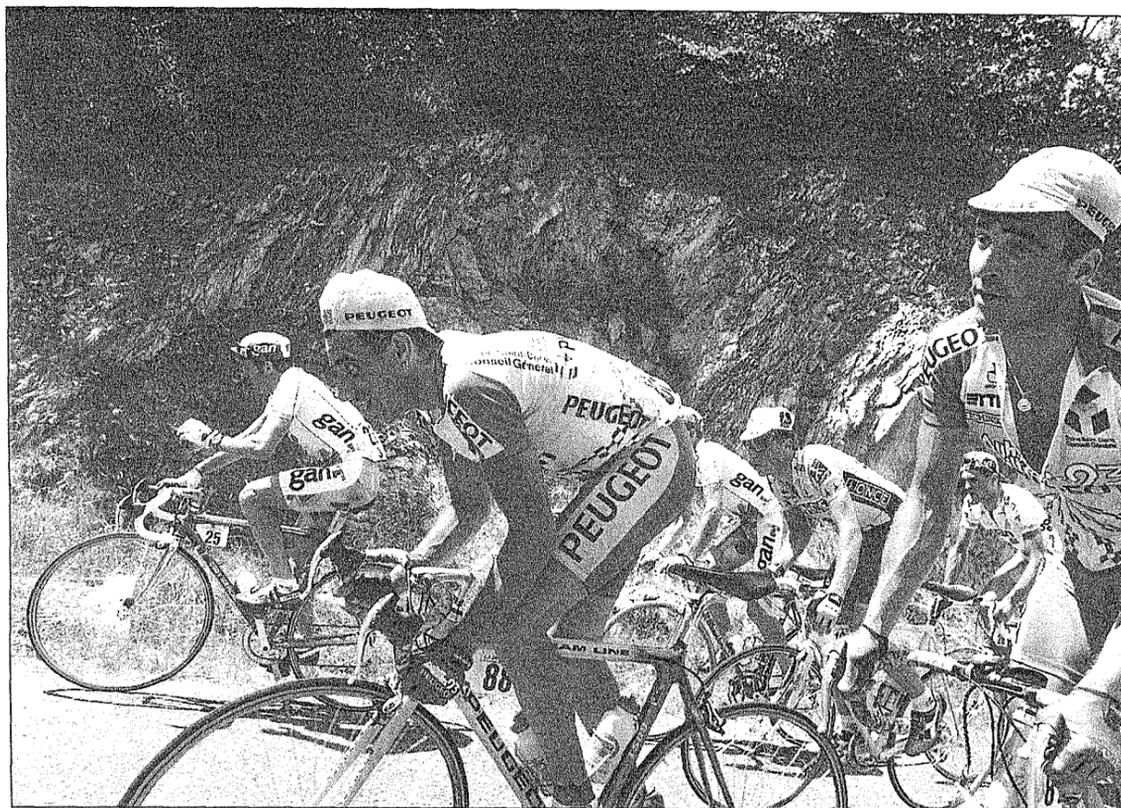
Les cyclistes d'Aubervilliers pourront bientôt prendre des vacances méritées après une saison riche en émotions et victoires. Résumé des dernières performances.

Après l'or d'Atlanta, le poursuiveur, Jean-Michel Monin rapporte une médaille d'argent de Manchester, gagnée lors du championnat du Monde qui s'est déroulé en Angleterre début septembre. Côté amateur, le jeune Loïc Lamouller s'est offert un titre de champion de France junior, après avoir remporté la classique des Alpes en juin. Enfin, la dernière recrue, Pascal Lance, a longtemps figuré parmi les 5 premiers du peloton de tête du Grand Prix des Nations qui s'est couru le 21 septembre au Lac de Madine, avant de s'incliner devant les meilleurs mondiaux.

Quelques mauvaises nouvelles sont venues gâter cette saison florissante : la prestation décevante des jeunes professionnels (- de 26 ans) dans le Tour de l'Avenir et la double fracture de Cyril Saugrain - poignet et clavicule - dans la même course.

Cela mis à part et tout compte fait avec le Tour de France, une saison aussi réussie cela se fête. A l'initiative de la municipalité et du CMA, le 11 octobre prochain, la population est conviée à trinquer - raisonnablement - avec les coureurs sur la place de l'Hôtel de Ville.

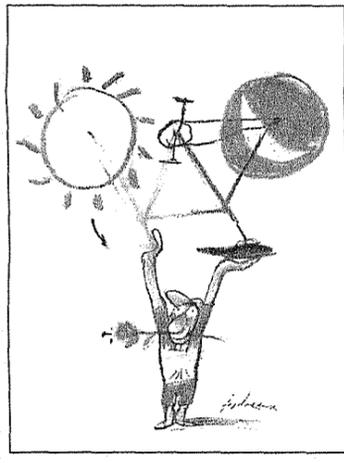
Maria Domingues



Bravo à Jean-Michel Monin qui rapporte une médaille d'argent de poursuite par équipe, des championnats du Monde de Manchester.

Aubervilliers fête ses P'tits gars

Vendredi 11 octobre à partir de 18 heures Place de la Mairie



Ambiance « village du Tour » assurée. Fanfare pour animer la soirée... Vin au tonneau et saucissonnade pour la réchauffer.

C'est le programme proposé par la municipalité et le CMA pour fêter comme il se doit les P'tits gars d'Auber. En cas de mauvais temps, la fête aura lieu à l'espace Rencontres, 10, rue Crèvecoeur.

Par ailleurs la fête commencera dès le matin par des rencontres avec les 1 200 élèves des écoles élémentaires et une balade dans les rues d'Aubervilliers.

Cette saison, l'équipe d'Aubervilliers n'a pas ménagé ses efforts. Les lauriers de l'été ont été suivis de deux nouvelles victoires et le club compte bien atteindre de nouveaux sommets.

LEUR CALENDRIER

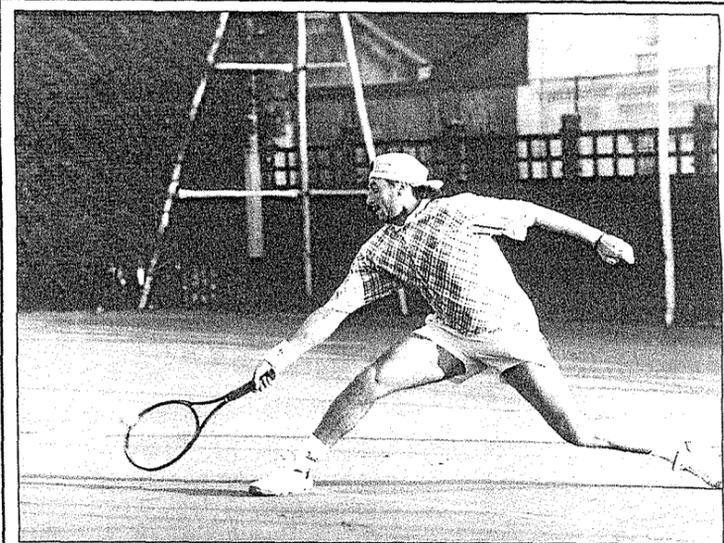
3 octobre : Paris - Bourges

6 octobre : Paris - Tour

10 octobre : participation de Pascal Lance au Championnat du Monde contre la montre individuel à Lugano (Italie).

20 octobre : Chrono des Herbiers (Vendée) et balade avec les P'tits gars d'Auber à la campagne.

Podium



TENNIS

Un tournoi de haut niveau

Ouvert à tous les joueurs et joueuses, toutes catégories et valeurs confondues, le tournoi du CMA s'est déroulé du 7 au 25 septembre et a rassemblé plus de 300 participants. Sous la poussée d'une équipe de dirigeants et d'entraîneurs motivés, il est devenu au fil du temps un rendez-vous couru par de joueurs de haut niveau parmi lesquels on retrouvait quelques habitués comme Gustavo Garetto (n°45) et Diego Moyano (-30) battu en finale par Grinovero en 3 sets. Côté femmes, on notait la participation de Delphine Constantini et Valérie Toutain, toutes deux classées (-4). Ce tournoi, auquel on pouvait assister gratuitement, était aussi l'occasion pour ceux qui pratiquent le tennis-loisir de mesurer leurs niveaux et qualités.

FOOTBALL

Mauvaise passe pour la N. 1

A la veille de rencontrer un adversaire redoutable, Noisy-le-Sec, l'équipe de Karim Belkebla totalise 5 matchs nuls, 2 défaites et pas une victoire. Cette loi des séries a poursuivi les Albertivillariens jusqu'à la rencontre

du 21 septembre dernier contre l'île Rousse. Malgré un but de Cornet et une période de domination, l'île Rousse égalise à un quart d'heure de la fin. Rageant et décevant, le score de 1 à 1 s'explique par le manque de cohérence d'une équipe encore jeune qui n'a peut-être pas encore trouvé ses marques et qui aurait bien besoin d'une victoire pour la décontracter. Elle aurait en fait besoin de temps. Mais du temps, le CMA n'en a pas beaucoup et son actuelle place d'avant-dernier du classement n'a rien de rassurant. A moins que les joueurs ne transforment ce handicap en défi - ce dont ils sont certainement capables - et ne renversent cette situation inquiétante.



● PORTRAIT

Il a tout d'un grand

Chez les Lamouller, le vélo c'est une histoire de famille. Tout le monde en fait pour le plaisir : papa, maman, l'oncle, la sœur aînée et le petit dernier.

Côté performances, il faut s'adresser au benjamin, Loïc, qui a débuté la compétition il y a cinq ans, s'entraînait depuis ses 13 ans avec les seniors de son premier club, l'Entente cycliste Villes nouvelles 95.

A 18 ans, il a déjà tout d'un grand. A commencer par son titre de champion de France junior, décroché le 1^{er} septembre dernier, à Apremont en Vendée, après une échappée en solitaire pendant les 30 derniers kilomètres.

Son sang-froid, son courage et sa rigueur, alliés à des qualités indiscutables de grimpeur, font de ce jeune champion un coureur prometteur et sélectionné plusieurs fois en équipe de France.



Willy Vanquere

Loïc Lamouller, champion de France junior 96 : « I faut savoir être un leader dans la vie comme sur le vélo. »

Inscrit à Aubervilliers au début de l'année et entraîné par Serge Lorgeou, Loïc n'a pas choisi le CMA par hasard : « C'est un grand club ama-

teur doté d'une solide équipe professionnelle où les dirigeants nous aident à évoluer. Je les côtoyais tous les dimanches quand je courais contre les gars d'Auber et leur organisation me faisait envie. A l'arrivée c'est encore mieux que ce que j'espérais... »

Vainqueur de la Classique des Alpes en juin dernier, Loïc a sacrifié son bac à cette belle victoire, et si pour lui « le vélo c'est un vrai métier », en ce moment « c'est les études d'abord ». Alors cette année il redouble sa terminale scientifique tout en se destinant à devenir kinésithérapeute.

Là encore, il a tout prévu : « C'est un boulot qui peut me permettre de continuer la compétition. Le vélo c'est super mais c'est trop incertain, il ne faut pas abandonner ses études. » Fier de son titre de champion de France ? « Sans plus, c'est déjà du passé. C'est maintenant que tout commence. »

M. D.

L'affiche

NOUVELLES TECHNOLOGIES ● La rentrée du Métafort

La science en fête

Pour la cinquième édition de la Science en Fête, et en collaboration avec la Cité des sciences du parc de la Villette le Métafort propose cinq rendez-vous avec l'art et les nouvelles technologies.

● EXPO COLLECTIVE

Deals ou l'art de la conversation
Galerie Art'O
Jusqu'au 11 octobre de 14 h à 18 h
sauf le lundi

Une dizaine d'artistes d'univers différents créent ensemble.
Entrée libre.
9, rue de la Maladrerie.
Tél. : 48.34.85.07

● LABOS D'AUBER

Le petit théâtre baraque de Nigloo et Branlo
Du 5 au 23 octobre

Espace-vous et la Prima Donna
Du 14 au 20 octobre (relâche le 17)
Deux spectacles pour une soirée en compagnie de Frédérique Wolf-Michaux.

Rapport pour une académie (reprise)
Du 4 au 10 novembre

Spectacle de François Verret.
Le passeport «Automne aux Labos» donne droit à tous les spectacles : 50 F
Renseignements et réservations : 48.33.88.24
35, rue Lécuyer

● EXPOSITION

Francis Bacon
Centre Georges Pompidou
Dimanche 6 octobre à 11 h 30
Visite guidée avec le CAPA.
Renseignements : 48.34.41.66

● RENCONTRE PSY

N'est pas fou qui veut
Espace Renaudie
Lundi 14 octobre à 21 h
Guy Briole, psychanalyste et psychiatre parle de la dépression. Entrée libre.
30, rue Lopez et Jules Martin.

● PEINTURE

Portraits
Galerie Ted
Du 14 octobre au 10 novembre de 14 h à 19 h (samedi inclus)
Huiles et sculptures signées Sabitaï Aladjem et Gérard Becarud.
Vernissage le 17 à 18 h. Entrée libre.
27, rue Henri Barbusse.
Renseignements : 48.11.98.82

● LECTURE

Le temps des livres
Théâtre de la Commune Pandora
Samedi 19 octobre à 17 h
Lecture d'ouvrages interdits de séjour dans certaines villes du Midi.
Renseignements : 48.33.16.16

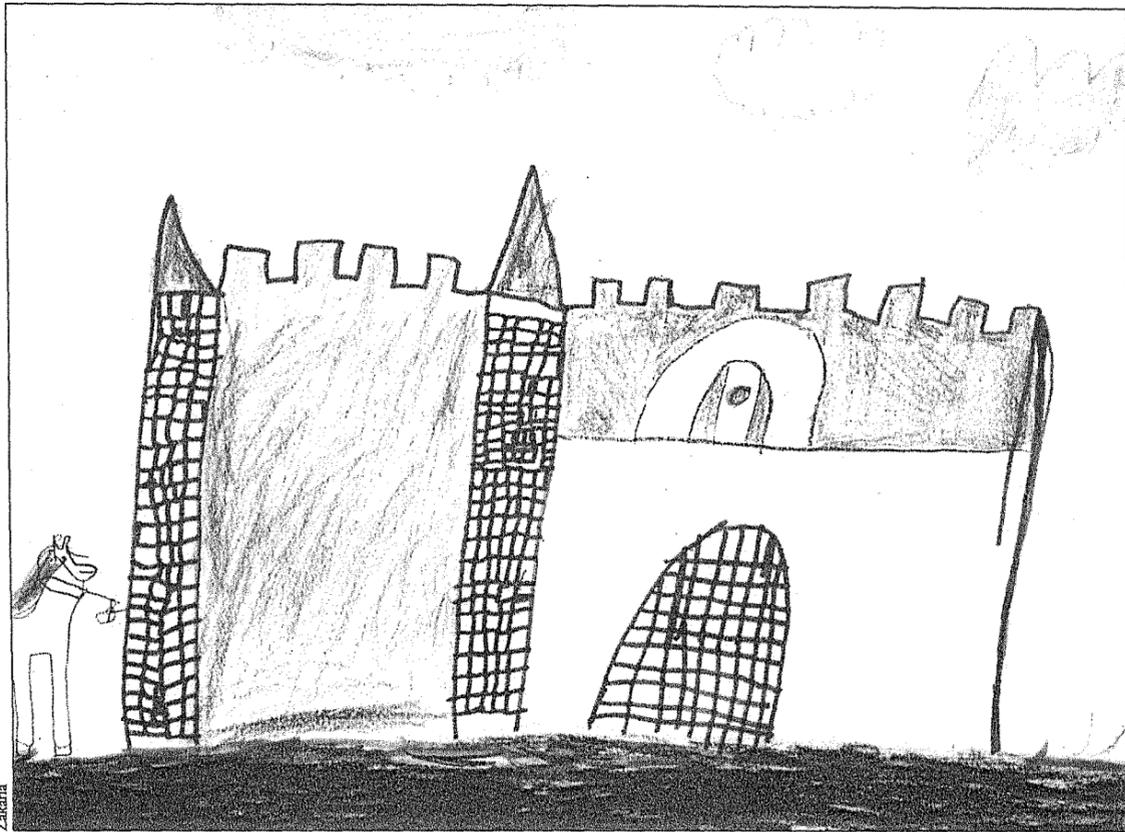
● CONCERT

Sa sa soul
Caf'Omja
Vendredi 25 octobre à 20 h 30
Rythm'n blues des Caraïbes.
Entrée : 50 F (adhérents : 40 F)
125, rue des Cités.
Renseignements et réservations : 48.34.20.12

● THÉÂTRE

Gouttes d'eau sur pierres brûlantes
Théâtre de la Commune Pandora
Du 30 octobre au 9 novembre
Fassbinder mis en scène par Bernard Bloch.
Entrée : 100 F, 60 F (tarif réduit), 40 F (groupes).
Renseignements et réservations (à partir du 21 octobre) : 43.52.16.14

Les précieuses ridicules
Espace Renaudie
Du 5 au 13 novembre à 20 h 30
Molière par la Compagnie Etincelles.
Entrée : 35 F (20 F tarif réduit et 15 F pour les moins de 16 ans)
Renseignements : 48.34.42.50



Le Métafort vu par une petite fille de 8 ans. A gauche : Zingaro !

Grand rendez-vous annuel entre le public et l'univers de la recherche, la Science en Fête est aussi une vitrine privilégiée pour les expériences innovantes. Futur centre dédié à l'art et aux nouvelles technologies, implanté sur le site de l'ancien fort d'Aubervilliers,

le Métafort profite de l'événement pour présenter ses futures activités, grandeur nature. « Les cinq rendez-vous proposés par le Métafort, avec le soutien de la ville à l'occasion de cette manifestation, vont permettre aux Albertvilliersiens de mieux comprendre la vocation du Métafort, à savoir d'en faire un lieu où chacun

pourra s'approprier l'art et les nouvelles technologies, explique Catherine Kettler, l'une des pilotes de l'opération au Métafort. Les 11, 12 et 13 octobre, tout le monde est invité gratuitement à participer à ces initiatives. » Avec la Science en Fête, le Métafort prend corps.

Bénédicte Philippe

THÉÂTRE ● Festival portugais

Lusitanie sur scène

Le cinquième Festival de théâtre portugais, organisé par la Coordination des collectivités portugaises de France, se déroulera du 25 octobre au 22 novembre. L'événement prend chaque année une ampleur nouvelle.

Pour cette édition, pas moins d'une soixantaine de spectacles seront présentés non seulement en France et à l'étranger mais aussi à Aubervilliers où l'association a son siège social. Troupes amateurs et professionnelles, pièces contemporaines et répertoire classique, en français ou en portugais, ces mélanges et ces mixités sont destinés à favoriser les rencontres, les échanges et les retrouvailles.

Salazar-Deus, Patria, Maria de Maria do Céu Ricardo dans une mise en scène, en portugais, de Miguel Abreu ouvre les festivités locales. Cette pièce sera suivie d'un débat sur le salazarisme avec l'auteur, le metteur en scène et Yves Léonard.

Autre temps fort, *Le sens de l'épopée* et *Le rendez-vous manqué* de Mario de Carvalho, mis en scène par Jacqueline Ordas dans une version française signée Marie-Hélène Piwnik. Après le spectacle une rencontre sera organisée avec l'auteur, le metteur en scène et la traductrice.

Frédéric Medeiros



Frédéric Witta joue dans *Le sens de l'épopée* et vit à Aubervilliers.

● SALAZAR-DEUS, PATRIA, MARIA

Vendredi 25 et samedi 26 à 20 h 30
Au Théâtre de la Commune Pandora

● LE SENS DE L'ÉPOPÉE ET LE RENDEZ-VOUS MANQUÉ

Dimanche 27 à 16 heures
Entrée : 50 F par spectacle.
Renseignements et réservations à la CCPF, 20, rue Henri Barbusse.
Tél. : 48.34.72.67

Les temps modernes

Expressionnisme, cubisme, surréalisme, pour s'initier à l'art du XX^e siècle le CAPA organise des visites-conférences dans les collections permanentes du musée national d'art moderne au centre Georges Pompidou. Un dimanche par mois, les personnes désireuses de découvrir ou de redécouvrir la peinture contemporaine dans toute sa diversité seront accompagnées d'un spécialiste qui les guidera dans les dédales de la création. Chaque visite se déroulera autour d'une période précise et les grands mouvements

artistiques de la Belle-Epoque à nos jours seront abordés dans un ordre chronologique. Emprunts, héritages ou rejets deviendront ainsi plus facilement compréhensibles. Pour débiter ce cycle, le fauvisme et l'expressionnisme du début du siècle.

Frédéric Medeiros

● Fauvisme, expressionnisme 1905-1914

Dimanche 20 octobre à 11 h 30
Centre Georges Pompidou
Renseignements : CAPA, 27 bis, rue Lopez et Jules Martin, les mardis et jeudis de 14 h 30 à 19 h 30. Tél. : 48.34.41.66

Starmania

Roger-Roger, Ziggy, Zéro Janvier, Cristal... Tous ces personnages de la comédie musicale Starmania sont mis en scène par un groupe de vingt-cinq jeunes dont cinq Albertvilliersiens. « Au départ, on n'était pas particulièrement doués », explique Stéphane Fernandez, alias Johnny Rock Fort. « Moi j'avais une peur bleue du public », annonce Cédric Garnier qui tient le rôle de Zéro Janvier. Les deux sœurs, Monica et Candida Lima, n'avaient pour toute expérience que quelques karaokés. Seul Frank Lallet, alias Ziggy, qui signe la mise en scène, avait un opéra à son actif. Alors comment se sort-on d'un

tel défi ? « On y a passé tous nos week-ends depuis le mois de janvier, il a fallu apprendre à danser, chanter, bouger... Nous avons beaucoup travaillé. » Désormais le spectacle est en place et les premières représentations ont remporté un franc succès. Belle soirée en perspective.

Maria Domingues

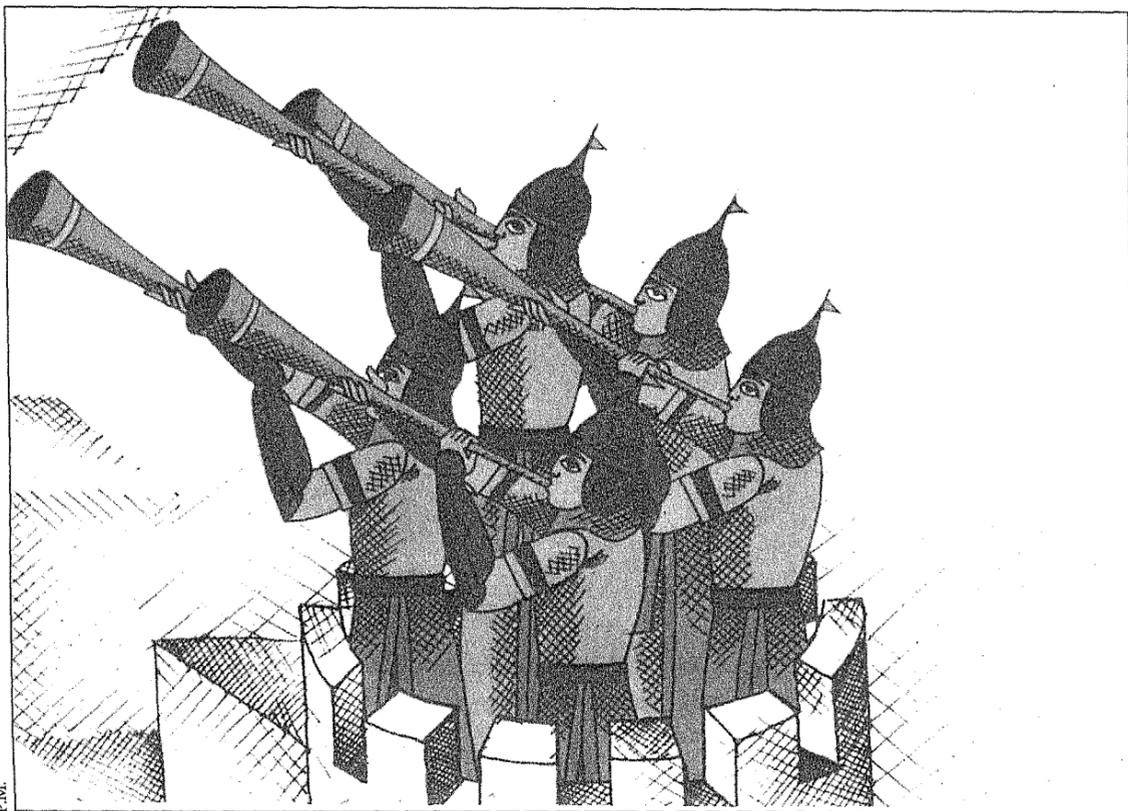
● STARMANIA

Samedi 26 octobre à 20 h 30
Espace Renaudie,
30, rue Lopez et Jules Martin.
Tél. : 48.34.42.50.
Tarifs : 50 F et 35 F

Neuf films en compétition, des avant-premières dont Microcosmos, un cycle sur le cirque, un autre sur l'aventure et le grand Nord, un hommage à l'artiste iranien, Ali Akbar Sadeghi, une rétrospective des premiers courts métrages du réalisateur de Toy Story et une exposition de Patrick Rimoux.

CINÉMA ● 6 000 enfants attendus au 6^e Festival pour éveiller les regards

Du ciné sinon rien



Sonnez trompettes, le Festival commence.

Programme exceptionnellement fourni pour la sixième édition du Festival d'art et essai destiné aux 6-13 ans. Cette manifestation de réputation internationale a pour but de faire découvrir au jeune public des cinématographies auquel il est peu habitué. « Étrangères à une logique de profit maximum, les œuvres que nous présentons, explique Christian Richard, directeur du Studio et créateur du festival, ont été conçues dans le respect des spectateurs. Elles s'adressent tout aussi bien à leur intelligence qu'à leur goût du beau et à leur sensibilité. Les grandes sociétés de production et la télévision s'y intéressent peu, elles croient éviter les risques en produisant et en diffusant

des films de fiction ou d'animation stéréotypés. » Christian Richard préfère visiblement privilégier l'idée que la curiosité, l'envie de connaître et la capacité de comprendre des univers très différents sont fortes chez l'enfant. Le cinéma de par sa diversité peut et doit apporter beaucoup tout en évitant les classifications simplistes. « Nous désirons, ajoute-t-il, dépasser la notion traditionnelle et étiquetée de

« films pour enfants » en proposant des œuvres très diverses dont le seul point commun est l'attrait qu'elles peuvent susciter. » Cette variété des supports (courts, longs, documentaires, animations, fictions), des sujets et des situations, des personnages et des lieux va former une mosaïque d'images du monde entier pour les enfants d'Aubervilliers.

Frédéric Medeiros

La sélection des bibliothèques

Ces livres peuvent être empruntés dans les bibliothèques d'Aubervilliers

Mortels lundis de Dan Turell.

Copenhague : un mystérieux tueur étrangle une jeune femme tous les lundis. L'inspecteur Ehlers, aidé d'un journaliste, va mener l'enquête dans les quartiers défavorisés de la ville. Le premier roman policier traduit en français d'un écrivain danois à découvrir sans attendre. Editions du Griot

Pluie de Kirsty Gunn.

Une fillette de douze ans et son petit frère passent un été merveilleux au bord d'un lac, sous le regard quasi indifférent de parents trop occupés à faire la fête. Tout est suggéré au lecteur, qui perçoit confusément que cette histoire ne pourra se terminer que tragiquement. Un très beau premier roman. Editions Bourgois

Un de Beaumugnes de Jean Giono. (2 cassettes-audio)

Albin aime Angèle, mais celle-ci s'est donnée à Louis qui la prostitue à Marseille. Trois ans après, Albin tente de la retrouver et découvre, avec l'aide d'Amédée, un travailleur saisonnier, qu'elle est séquestrée dans la ferme paternelle avec son enfant... Un des plus beaux textes de Giono, proposé ici en cassette-audio, et merveilleusement lu par Jacques Bonnafé.

Complicités avec Jean Vilar, Antoine Vitez de Jack Ralite.

Pour saluer deux disparus, figures majeures du théâtre, Jack Ralite « fabrique un herbier à partir de textes oubliés et de lettres... La vérité est au rendez-vous dans un éclairage vigoureux ». Editions Tirésias

ARTS PLASTIQUES ● Cycles de conférences à Renaudie

L'art en questions

L'intitulé de ce nouveau cycle de conférences, proposé à l'espace Renaudie par l'association Connaissance de l'art contemporain, peut sembler polémique. Pourtant, loin d'être une remise en cause des mouvements créatifs du XX^e siècle, ces séances ont l'ambition de faire comprendre, en les analysant, les interrogations fondamentales qui ont agité et agitent encore l'art occidental.

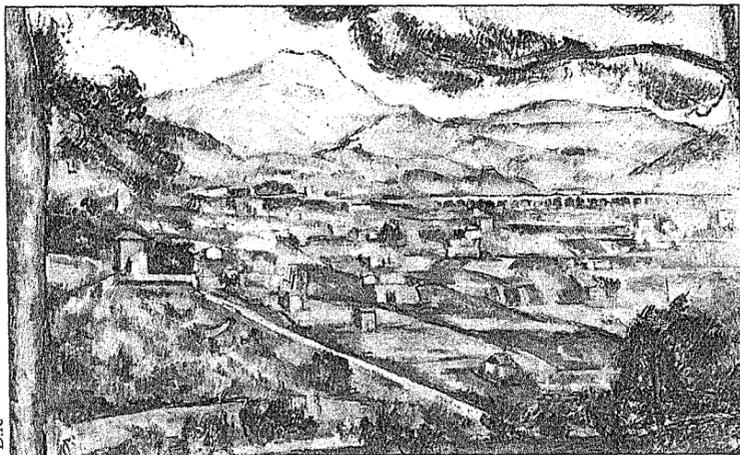
Des conférences sur l'art moderne

S'adressant à tous, à la fois claires pédagogiques et distrayantes, ces conférences autour de la peinture et de la sculpture aborderont des thématiques précises.

Evolutions des techniques et des matériaux, des conceptions de la figure et du sujet, des différentes approches de la couleur seront au programme. Sylviane Huchet cernera les spécificités et la diversité de la création contemporaine notamment en la comparant avec des œuvres plus anciennes. Ce va-et-vient entre tradition et innovation lui permettra de dresser un état des lieux de la modernité.

Première séance, lundi 7 octobre à 18 h 30, à propos de la représentation de la réalité. Entrée libre.

F. M.



Festival d'Île de France
CONCERT-DÉCOUVERTE
L'orgue et la trompette naturelle
Vendredi 18 octobre à 20 h 30
Eglise Notre-Dame-des-Vertus
Oeuvres de Mouret, Linike, Dornel, Dieupart, de Lalande, Telemann par La Symphonie du Marais.
Une initiative du conseil régional en coproduction avec la ville d'Aubervilliers.
Entrée : 90 F et 60 F (tarif réduit)
Renseignements et réservations : 44.94.28.50 ou 48.39.52.46

Cinéma

● LE STUDIO

2, rue Edouard Poisson
Tél. : 48.33.46.46

Le cri de la soie



Yvon Marciano, 1995, France.
Int. : Marie Trintignant, Sergio Castellito, Anémone, Adriana Asti
Vendredi 18 à 20 h 30, samedi 19 à 16 h 30 et 20 h 30, dimanche 20 à 15 h, mardi 22 à 18 h 30.

Décroche les étoiles

Nick Cassavetes, 1996, USA.
Int. : Gena Rowlands, Marisa Tomei, Gérard Depardieu
Mercredi 16 à 20 h 30, vendredi 18 à 18 h 30, samedi 19 à 18 h 30, dimanche 20 à 17 h 30, lundi 21 à 20 h 30.

Encore

Pascal Bonitzer, 1996, France.
Int. : Jackie Berroyer, Valérie Bruni Tedeschi, Natacha Regnier, Laure Côte
Vendredi 25 à 20 h 30 (+ débat), samedi 26 à 18 h 30, dimanche 27 à

17 h 30, lundi 28 à 20 h 30, mardi 29 à 18 h 30.

Party

Manoel de Oliveira, 1996, Portugal/France.
Int. : Michel Piccoli, Irène Papas, Leonor Silveira, Rogerio Samora
Mercredi 23 à 20 h 30, vendredi 25 à 18 h 30, samedi 26 à 16 h 30 et 20 h 30, lundi 28 à 18 h 30.

Breaking the waves



Grand prix Festival de Cannes 1996
Lars von Trier, 1996, Danemark, VO anglaise sous-titrée
Int. : Emily Watson, Stellan Skarsgard, Katrin Cartlidge
Jeudi 31 à 20 h 30, vendredi 1^{er} à 16 h 30, samedi 2 à 18 h 30, dimanche 3 à 17 h 30, lundi 4 à 20 h 30, mardi 5 à 18 h 30.

Le jardin

Martin Sulik, 1994, République Slovaque/France, VO

Int. : Roman Luknar, Zuzana Sulajova, Marian Labuda,
Mercredi 30 à 20 h 30, vendredi 1^{er} à 20 h, samedi 2 à 16 h 30, dimanche 3 à 15 h, lundi 4 à 18 h 30.

● ESPACE RENAUDIE

30, rue Lopez et Jules Martin
Tél. : 48.34.42.50

Soirée spéciale autour d'un film chinois :

La même singe
Xiao Yen Weng, 1995, Chine, VO
Int. : Fang Shu, Fu Di, Yang Guang,

Décroche les étoiles



Jeudi 17 à 14 h 15 et 20 h 30

Encore

Jeudi 24 à 14 h 15 et 20 h 30.

Le maître des éléphants

Patrick Grandparre, 1996
Int. : Jacques Dutronc et Haïlou Bouba
Jeudi 31 à 14 h 15 et 20 h 30.

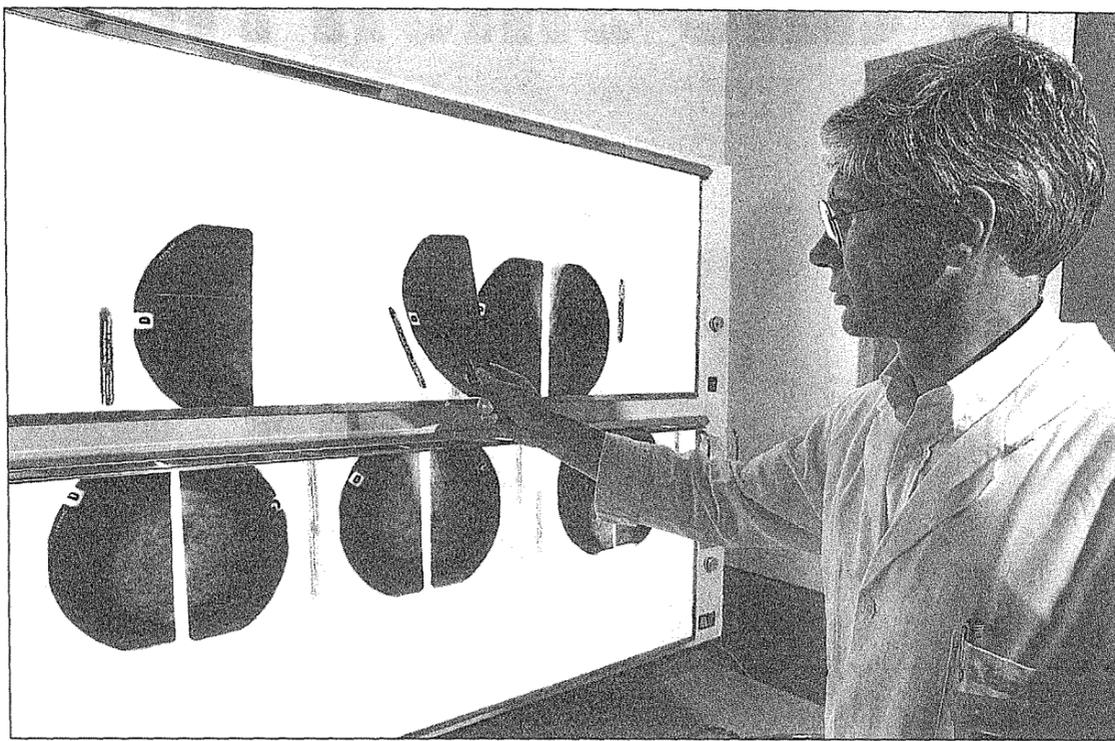
SANTÉ • De l'intérêt du dépistage du cancer du sein

Mieux vaut prévenir que guérir

Le cancer du sein reste le cancer le plus fréquent de la femme. Il peut guérir dans une très grande majorité des cas à condition d'avoir été diagnostiqué précocement. Le meilleur examen pour ce dépistage précoce est la radiographie du sein ou mammographie. Précisions avec un spécialiste du centre de santé.

● Quelles sont les femmes qui ont le plus de risques de faire un cancer du sein ?

DR P. N. : C'est une maladie dont la fréquence est plus élevée entre 50 et 70 ans mais elle peut survenir à un âge plus précoce ou plus âgé et son évolutivité est souvent d'autant plus importante qu'une femme est plus jeune. Elle survient plus fréquem-



Un examen très utile, simple et remboursé par la Sécurité sociale.

ment chez des femmes dont la mère, la grand-mère ou la sœur ont déjà présenté cette maladie et chez les femmes de plus de 40 ans n'ayant pas eu d'enfant. Il semble, par contre, moins fréquent chez des femmes ayant allaité plusieurs enfants.

● Quel est le bénéfice attendu pour chaque femme qui participe au dépistage du cancer du sein ?

DR P. N. : Les différents programmes de dépistage mammographique actuellement en cours en Europe ont montré une réduction de la mortalité par cancer du sein de l'ordre de 40 %

chez les femmes de plus de 50 ans.

● A qui préconisez-vous des examens de dépistage systématique ?

DR P. N. : Les médecins préconisent un diagnostic systématique chez les femmes de 50 à 70 ans et à partir de 40 ans pour celles ayant des facteurs de risque. Mais il est évident que toute femme qui se découvre une petite boule dans le sein, surtout si celle-ci n'est pas douloureuse, ne doit pas attendre cet âge pour consulter son médecin et, si celui-ci le préconise, faire pratiquer un examen mammographique.

● Doit-on faire cet examen de dépistage chaque année ?

DR P. N. : Il semble suffisant de faire cet examen tous les 2-3 ans pour les femmes dont les seins sont strictement normaux et qui n'ont pas d'antécédents familiaux de cancer du sein. Dans les autres cas, le médecin pourra conseiller des consultations régulières et éventuellement des examens radiologiques plus fréquents.

● Cet examen de dépistage est-il remboursé par la Sécurité sociale ?

DR P. N. : Il est remboursé par la Sécurité sociale et par les mutuelles.

Le département de Seine-Saint-Denis subventionne en outre 4 consultations de prévention et de dépistage des tumeurs, dont une à lieu chaque semaine sur rendez-vous au Centre municipal de santé d'Aubervilliers, qui peuvent faire faire si besoin, gratuitement, cet examen.

● Pourquoi ne pas organiser un dépistage précoce de ce cancer chez toutes les femmes ?

DR P. N. : Ceci commence à se faire en France dans plusieurs départements, en particulier le Val-d'Oise, pour les femmes de 50 à 70 ans grâce à un financement de l'Assurance maladie.

En Seine-Saint-Denis, le conseil général a fait depuis plusieurs années une demande à la Caisse primaire d'Assurance maladie du département pour que ce dépistage systématique soit organisé mais cette demande n'a pas encore reçu de réponse positive.

En attendant, je conseille à toutes les femmes de faire suivre l'état de leurs seins par leur médecin et de faire faire périodiquement des radiographies du sein lorsqu'elles ont des facteurs de risque ou un âge compris entre 50 et 70 ans.

Propos recueillis par Roland Favier

● COMMENT FAIRE ?

Une mammographie peut être demandée par un médecin généraliste ou par un gynécologue. Elle peut être pratiquée par un radiologue privé, dans une clinique ou au Centre municipal de santé.

Petites annonces gratuites

● OFFRES D'EMPLOIS ANPE

Rappel important Les demandes de renseignements concernant les offres d'emploi ci-dessous ne peuvent être obtenues qu'en s'adressant à l'ANPE, 81, av. Victor Hugo. Tél. : 48.34.92.24

Commerce de gros en bureautique, situé zone industrielle, recherche :

- vendeur meubles pour conseiller la clientèle dans l'achat des produits. Disposition et présentation de la marchandise, atteindre les objectifs de vente fixés par la société pour le rayon. Expérience exigée. CDI. Réf. : 219852N équipe A.

- des caissier(ies) pour assister les clients dans leurs achats, encaisser rapidement, traiter les remboursements, les changes, respecter les procédures de caisse. Débutant accepté si motivé et sérieux. CDI. Réf. : 219830N équipe A - hôtesse d'accueil pour accueillir client, l'orienter, délivrer cartes accréditatives, prise en charge SAV outil informatique. Bon contact et bonne présentation. Horaires tournants. Débutant accepté. CDI. Réf. : 219836N équipe A

- vendeur informatique pour conseiller clientèle dans l'achat des produits. Atteindre les objectifs de vente fixés par la société pour le rayon. Expérience exigée. CDI. Réf. : 219843N équipe A

Entreprise bâtiment, Fort d'Aubervilliers, recherche un coordinateur de chantier qui devra suivre 2 ou 3 chantiers

proches d'Aubervilliers et effectuer métrage, relevé, suivi et organisation des chantiers. Expérience 10 ans dans poste similaire, permis B exigé. CDI. Réf. : 254531M équipe B

● LOGEMENT

Ventes

Vends F3 refait à neuf dans petit immeuble rénové près Parc de La Villette, 47 m², cuisine américaine, 2 chambres, S de B, WC, cave, chauffage gaz, interphone, digicode, sans vis-à-vis, ensoleillé, faibles charges, SNCF Eole en 1998, proche commerces et écoles, 440.000 F. Tél. : 40.86.93.71 (dom.). 44.13.10.11 poste 1126

Vends F4 proche métro Fort d'Aubervilliers et commerces, 3^e étage, ascenseur, dans résidence calme, jardin paysagé, cuisine aménagée, nombreux placards, cellier, séchoir, porte blindée, gardien, cave. Ravalement 1996 payé. 650.000 F. Tél. : 48.39.97.76 (après 18 h)

Vends F2 avec cave, tout confort, faibles charges, près commerces et métro Fort, 280.000 F. Tél. : 43.52.72.43

Vends F2 35 m², 4^e étage, porte blindée, cave, proche centre-ville, écoles, parc, commerces, bus, 260.000 F. Tél. : 48.39.07.44

Vends F4, 70 m² environ, av. Victor Hugo dans résidence calme, 1^{er} étage, grande loggia, 550.000 F (à débattre). Tél. : (16) 47.41.82.84 (rép.)

● AUTOS-MOTOS

Vends super 5 Renault GT Diesel 84, 150 000 km, 4 portes, très bon état, 10 000 F à débattre.

Tél. : 48.39.52.75 (9 h à 17 h) ou 43.52.72.90 (dès 18 h)

● DIVERS

Vends mezzanine en pin massif 1 personne, hauteur sous literie 1,65 m, escalier latéral (marches pleines) avec rangements intégrés. Barres de protection hauteur 50 cm, 1 000 F. Tél. : 48.34.16.51 (après 18 h).

● COURS

Etudiant diplômé ingénieur réseaux télécom préparant master donne cours à domicile maths, physique. Tél. : 48.33.54.30 (Fabrice)

Etudiant donne cours maths, sciences physiques et biologie jusqu'à la terminale. Tél. : 48.33.62.46

Etudiante 3^e année de médecine donne cours maths, biologie, 6^e à 3^e, 80 F/heure. Tél. : 48.33.98.47 (Cécile)

Etudiante donne cours de soutien scolaire 6^e à 3^e et cours d'anglais 6^e à la terminale. Tél. : 43.52.97.47

Donne cours de français, anglais, allemand, droit. Tél. : 42.35.08.95

Etudiante 2^e année Deug sciences donne cours maths, physique, chimie jusqu'au bac, 80 F/heure. Tél. : 48.34.63.53 (Angèle)

● SERVICE

Groupe (2 guitares, 1 basse, 1 batterie) cherche chanteur(euse) pour reprises blues-rock (SRV, A. Collins, Lynyrd, Cream...), sérieux(se), motivé(e), bon niveau, projets. Tél. : 48.10.37.22 (bur.), 48.54.41.36 (dom.) Denis.

Carnet

A l'Education nationale



DOMINIQUE BONY, a été nommé inspecteur de la 18^e circonscription par l'Education nationale.

A ce titre, il est responsable pédagogique d'un secteur incluant, à Aubervilliers, les maternelles Robert Doisneau, Marc Bloch et Louise Michel et les groupes scolaires Edgar Quinet-Albert Mathiez et Jules Vallès-Eugène Varlin. Signalons également la nomination de Sylviane Le Moellie à la direction de la maternelle Doisneau.

A la Maison d'accueil spécialisée



DOMINIQUE ONDÉ est la directrice de la Maison d'accueil spécialisée de l'AFASER (Association

des familles et amis pour l'accueil, le soutien, l'éducation et la recherche en faveur des personnes handicapées mentales), établissement pour personnes handicapées

qui vient d'ouvrir ses portes, rue Hélène Cochenec. Cette provençale de 47 ans, qui a été directrice d'un centre d'aide par le travail à Créteil, sera à la tête d'une équipe de 53 personnes.

A l'Office municipal de la jeunesse



ANDRÉ FALCOCHI est le nouveau directeur de l'Office municipal de la jeunesse, depuis le

1^{er} octobre. Agé de 47 ans - c'est aussi l'âge de l'Omja - licencié en Histoire et en Sciences de l'éducation, il fut pendant 11 ans directeur du service Enfance-Jeunesse de la ville de Ris-Orangis, avant de travailler pendant 7 ans au CEMEA (Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active). Il a aujourd'hui la responsabilité d'animer, avec une trentaine de permanents, le large éventail d'activités et de services que la ville propose aux jeunes de 13 à 25 ans.

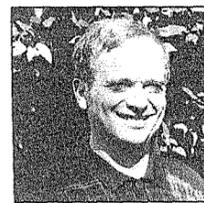
Palmes académiques

Trois enseignants en fonction ou domiciliés sur la commune figu-

rent dans la dernière promotion de l'ordre des Palmes académiques. Robert Wiart, aujourd'hui directeur de l'école Jean Macé, après avoir été de nombreuses années à Victor Hugo, Marthe Pérochain, enseignante à Robespierre, spécialisée au Réseau d'aide pour les enfants en difficulté, et Dominique Lenoir, directrice spécialisée, ont été nommés Chevalier.

A signaler également l'élévation au grade d'Officier d'Alphonse Trupin qui était l'an dernier proviseur du lycée Le Corbusier.

Un nouvel évêque



LE PÈRE OLIVIER DE BERRANGER vient d'être nommé évêque de Saint-Denis.

Il succède à Guy Deroubaix, décédé il y a quelques mois. C'est le troisième prélat depuis la création du diocèse en 1966. Agé de 58 ans, Olivier de Berranger a passé 17 ans de sa vie en Corée avant d'être nommé secrétaire du Comité épiscopal de la coopération missionnaire et directeur national des œuvres missionnaires à Paris. Son ordination à la tête du diocèse de Saint-Denis doit avoir lieu en la cathédrale basilique courant octobre.

A noter

● UTILE

Médecins de garde

Week-ends, nuits et jours fériés.
Tél. : 48.33.33.00

Dentistes

Un répondeur vous indiquera le praticien de garde du vendredi soir au lundi matin.
Tél. : 48.36.28.87

Sida info service

Ecouter, informer, orienter, soutenir.
Appel anonyme et gratuit 24h/24,
7 jours sur 7. Tél. : 05.36.66.36

Allô taxis

Station de la mairie. Tél. : 48.33.00.00
Station Roseraie. Tél. : 43.52.44.65
Taxis de nuit. Tél. : 49.36.10.10

Pharmacies de garde

Le 6, Tordjman, 52, rue Heurtault ;
Vally, 35, rue Maurice Lachâtre
à La Courneuve.
Le 13, Lemarie, 63, rue Alfred Jarry ;
Achache, 23, av. du Général Leclerc
à La Courneuve.
Le 20, Chribi, 23, av. du Général Leclerc
à La Courneuve ; Vie, 67, Parc des
Courtillères à Pantin.
Le 27, Bokhobza, 71, rue Réchossière ;
Labi, 30, av. Jean Jaurès à Pantin.
Le 1^{er} novembre, Grand, 35, av. Paul
Vaillant Couturier à La Courneuve ;
Le Gall, 44, rue Magenta à Pantin.
Le 3, Aremon, 4, rue Ernest Prévost ;
Harrar, 36, rue de La Courneuve.
Le 10, Alain et Odile Zazoun, 82, av.
E. Vaillant et 74, rue Jean Jaurès à Pantin ;
Lemon, 103, bd Pasteur à Pantin.
Le 11, Yan Luu, 34, rue Hémet ;
Poussard, 54, av. du Président Roosevelt.

Divers

Service municipal de l'environnement (Ville
propre). Tél. : 48.34.80.39 (24 h sur 24)
Dépannage électricité. Tél. : 48.91.02.22
Dépannage gaz. Tél. : 48.91.76.22
SOS Vétérinaires. Tél. : 48.32.93.30

Les permanences d'élus

Quelques changements concernant les per-

manences d'élus dans les quartiers.

● Centre-ville

Marcelle Place, en mairie, le mardi de
9 h 30 à 12 h 30, le mercredi de 13 h 30 à
17 h, le vendredi de 13 h 30 à 18 h.
Claudine Pejoux, au centre administratif, le
1^{er} mercredi du mois de 16 h à 17 h 30 sur
rendez-vous au 48.39.52.02. Bernard
Orantin, au local des locataires, 8, rue
Firmin Gémier, le 1^{er} lundi du mois de 18 h
à 19 h 30 et au local du 27, rue de la
Commune de Paris, le 3^e lundi du mois de
18 h à 19 h 30

● Vilette-Quatre Chemins

Robert Doré, à Mosaïque, 27, rue Henri
Barbusse, le 2^e lundi du mois de 18 h
à 20 h.

● Pont-Blanc

Jacques Salvator, à l'antenne Pont-Blanc,
114, rue du Pont-Blanc, le 2^e et 4^e vendredi
de chaque mois de 18 h 30 à 20 h.
Gaston Maletras, à l'antenne Pont-Blanc,
114, rue du Pont-Blanc, à partir du
9 octobre, le 2^e mercredi de chaque mois
de 18 h 30 à 20 h.

Listes électorales

La commission administrative chargée de la
révision annuelle de la liste électorale pro-
cède actuellement à la mise à jour du fichier
électoral. Les électeurs (trices) sont invités
à signaler tout changement d'adresse et à
vérifier la conformité de leur inscription.
Rappelons que l'inscription sur les listes
électorales est obligatoire. Pour une pre-
mière inscription ou une rectification (adres-
se, Etat civil, etc.) se munir d'une carte
nationale d'identité en cours de validité et
du justificatif de domicile le plus récent
(quittance de loyer, EDF, etc.). Pour tout
renseignement, il vous suffit d'appeler le
service population au 48.39.52.23 ou 52.24.

● SANTÉ

Se chauffer sans risque

L'hiver approche et avec lui les risques
d'intoxication à l'oxyde de carbone liés au
mauvais fonctionnement des appareils de
chauffage. Quelques conseils avant l'arri-
vée des grands froids :
• confier l'installation et l'entretien (tous les
ans) des appareils de chauffage et de

production d'eau chaude à des
professionnels,
• faire ramoner ses conduits d'évacuation
deux fois par an,
• maintenir les aérations dégagées,
• ne pas utiliser chez soi de chauffage
mobile, type chauffage de chantier,
panneau, réchaud...
• ne pas se servir du four pour chauffer
la cuisine,
• ne pas utiliser un chauffe-eau sans
conduit d'évacuation plus de 5 à 6 minutes
consécutives.

Le service communal d'hygiène et de santé
est à votre disposition pour toutes
précisions et peut analyser l'air de chez
vous au moindre doute. **N'hésitez pas à
le contacter : 48.39.52.78.**

● EMPLOI

Devenir assistantes maternelles



Le service de l'Aide sociale à l'enfance
du conseil général recrute des assistantes
maternelles pour accueillir des enfants
qui pour des raisons diverses vivent
momentanément séparés de leurs familles.
Le recrutement fait l'objet d'une formation
et d'un accompagnement professionnel.
Les candidates intéressées par ce métier,
doivent être titulaires d'un agrément à titre
permanent délivré par les services de
Protection maternelle et infantile.
**Toute précision complémentaire au
43.93.82.07 ou au 43.93.82.12.**

● SOCIAL

Pour les travailleurs handicapés

Les permanences organisées par la
commission municipale Mieux accueillir les
handicapés dans la ville sont transférées
49, av. de la République. Les personnes
intéressées doivent prendre rendez-vous
au 48.39.50.09. Attention, ces perma-

nences ne doivent pas être confondues
avec celles des associations spécialisées.

Nationalité

La Mission locale d'Aubervilliers reçoit les
jeunes de 16 à 25 ans qui souhaitent
s'informer sur les démarches à effectuer
pour obtenir un titre de séjour ou bien la
nationalité française (naturalisation,
manifestation de volonté).
**Contact : 122 bis, rue André Karman.
Tél. : 48.33.37.11**

● LOISIRS

Pour les retraités

L'association Loisirs, Solidarité, Retraite
organise le dimanche 27 octobre une sortie
en forêt de Carnelle. Rendez-vous gare du
Nord, guichet banlieues à 10 h 30. Une
autre sortie aura lieu en forêt de Senart le
2 novembre. Enfin, un séjour de neige à la
station les Sept Laux dans le Dauphiné
est prévu du 19 au 26 janvier. Précisions
sur l'ensemble des activités lors des
**permanences à la Bourse du travail,
13, rue Pasteur, le mardi de 15 h à
17 h. Tél. : 48.34.35.99**

Au centre de loisirs municipal

Le centre de loisirs primaire accueille les
enfants le mercredi de 8 h à 17 h 30
dans les lieux suivants :
Louis Jouvot, 71, rue de la Commune
de Paris. Tél. : 48.33.78.21
Pauline Kergomard, face à l'école
Jean Macé, 44-46, rue Henri Barbusse.
Tél. : 48.33.84.99
Paul Bert, 3-5, rue Paul Bert.
Tél. : 48.33.10.86
Joliot Curie, 26, rue de la Maladrerie.
Tél. : 48.33.17.18
Victor Hugo, rue Louis Fourier.
Tél. : 48.33.10.86
Les équipements de quartier du centre
de loisirs accueillent également les enfants
le mercredi mais aussi le soir après l'école
jusqu'à 18 h 30.
Dans chacun d'entre eux, des projets
sont en cours d'élaboration, autour du
cinéma, des activités de plein air, des
sciences et des techniques, du cirque...
Roser, 38, rue Gaëtan Lamy.

Tél. : 48.34.12.30 ou 48.34.96.66
Pont-Blanc, 25, rue du Pont-Blanc.
Tél. : 48.39.28.63
Robespierre, Sente des Prés clos.
Tél. : 48.33.92.31
Saint-Exupéry, 4, allée Gustave Courbet.
Tél. : 43.52.66.91
La villette, 23, rue de l'Union.
Tél. : 48.39.28.68
Firmin Gémier, rue Firmin Gémier.
Tél. : 48.33.41.89
Le centre Solomon, 5, rue Schaeffer.
Tél. : 48.39.51.20 ou 48.39.59.70.
Il ouvrira ses ateliers spécialisés le
mercredi 9 octobre avec, cette année, une
nouauté : une possibilité d'accueil à la
journée et un projet d'ouverture en soirée.

● SOLIDARITÉ

Avec les enfants hospitalisés à Villejuif

La section locale du Lion's Club organise,
samedi 26 octobre, de 9 h à 18 h, le lieu
sera précisé par voie d'affiche, une
collecte d'objets de valeur. Ils seront
vendus ultérieurement aux enchères au
profit des enfants hospitalisés à Villejuif.

● CULTURE

<http://www.metafort.com>.
Telle est la nouvelle adresse du Métafort...
sur le site Internet. Grâce à ce serveur,
vous pourrez tout savoir sur le Métafort.
L'une des quatre rubriques thématiques
est en effet entièrement consacrée à la pré-
sentation du Métafort d'Aubervilliers, aux
expériences en cours de développement et
à l'accueil des projets. En naviguant, vous
obtiendrez aussi une foule d'informations
générales et pratiques sur le secteur du
multimédia à travers une revue de presse,
une liste d'ouvrages de références, un
lexique.
**Pour plus d'informations, contactez le
Métafort au 48.35.49.01.**

● CORRECTION

Deux erreurs se sont glissées dans l'article sur
la Maison de retraite, publié dans notre
précédent numéro. L'établissement compte
80 lits (et non 50).
Le numéro de téléphone est le 48.11.32.32

Préretirés et retraités

Programme des activités de l'Office

15 bis, av. de la République. Tél. : 48.33.48.13

Ouvert au public du lundi au jeudi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h, le vendredi de 14 h à 17 h.

● SORTIES AU DÉPART DES CLUBS

Judi 17 :
Promenade en forêt. Vous marche-
rez environ 4 km dans la forêt de
Marly le Roi, accompagnés d'un
guide qui vous fera découvrir la
flore et l'histoire des forêts
d'Ile-de-France. Goûter dans une
crêperie à l'issue de la promenade.
Prix : 96 F
Départ : club Croizat 13 h,
club Finck 13 h 15,
club Allende 13 h 30.

NOVEMBRE
Inscriptions les 14 et 15 octobre
pour les sorties suivantes
Judi 14 :
Déjeuner dansant à la Butte
Montmartre. Promenade en petit
train sur la Butte Montmartre.
Déjeuner en chansons au Relais de
la Diligence et après-midi dansant.
Prix : 210 F
Départ : club Croizat 9 h,
club Finck 9 h 15,
club Allende 9 h 30
Judi 28 :
Visite du Sénat. Le Sénat vous
ouvre ses portes pour une visite
guidée.
Gratuit. (Places limitées)
Départ : club Croizat 13 h 30,
club Finck 13 h 45,
club Allende 14 h.

● SORTIES AU DÉPART DE L'OFFICE

OCTOBRE
Judi 10 :
Centre historique minier de
Lewarde. Vivez trois siècles
d'histoire de la mine dans le
Nord-Pas de Calais, guidés par
d'anciens mineurs. Déjeuner
sur le site.
Prix : 198 F
Départ : 7 h 45 de l'Office
NOVEMBRE
Inscriptions les 7 et 8 octobre
pour la sortie suivante
Judi 7 :
Le Louvre.
Visite guidée de l'aile Richelieu.
Prix : 55 F
Départ : 14 h 30 de l'Office
(Places limitées)
Inscriptions les 28 et 29 octobre
pour la sortie suivante
Judi 21 :
L'Afrique à Paris.
Vous découvrirez la gastronomie
de l'Afrique noire puis visiterez
le musée des Arts d'Afrique
(Paris XII^e).
Prix : 187 F
Départ : 11 h 30 de l'Office
NOVEMBRE
Inscriptions les 4 et 5 novembre
pour la sortie suivante

Judi 19 :
Paris s'illumine
Temps libre pour un shopping
rue de Rivoli (Paris IV^e), puis visite
commentée en car au cours de
laquelle Paris dévoilera ses charmes
sous les illuminations de Noël.
Prix : 25 F
Départ : 13 h de l'Office

● ATELIERS
Anglais - causerie - chorale - coutu-
re - danse - généalogie - peinture et
dessin - peinture sur soie - poterie -
scrabble - sophrologie.

● VOYAGES
Une brochure sera à votre disposi-
tion à l'Office et dans les clubs à
partir du 6 novembre.

● LES CLUBS
Club S. Allende
25-27, rue des Cités.
Tél. : 48.34.82.73
Club A. Croizat
166, av. Victor Hugo.
Tél. : 48.34.89.79
Club E. Finck
7, allée Henri Matisse.
Tél. : 48.34.49.38
Dans les clubs, possibilités de restaura-
tion avec tickets repas en fonc-
tion des ressources.
Animations diverses : bals, jeux,
lotos, concours, fêtes...

Jardinage

Les plantes à garder après l'été



Avant les premières gelées, les jar-
dinières de bégonias, d'impatiens
et d'impatiens de Nouvelle
Guinée peuvent être entrées dans
l'appartement. Les bégonias et
impatiens de Nouvelle Guinée
s'acclimateront très bien à leur nou-
velle vie, ils continueront à fleurir et
à se développer.

L'impatiens « classique » s'étiole-
ra, les tiges s'allongeront, se divise-
ront. Il sera toujours temps de faire
des boutures avec l'extrémité des
tiges, soit en pot, soit dans l'eau. La
bouture reproduit exactement les
caractéristiques du pied « mère ».
L'impatiens de Nouvelle Guinée
reste difficile à multiplier, même aux
professionnels. Ces derniers font
appel aux cultures in vitro : multipli-
cation cellulaire.

Ces mêmes plantes, en massifs,
peuvent être empotées et conservées
dans les mêmes conditions. Quant
aux géraniums, il convient de les
mettre à l'abri du froid, sans tempé-
rature excessive, en situation de sur-
vie : arrosages espacés, températures
entre 5°C et 10°C, mi-ombre.

En cas d'exubérance, la taille
transformée en bouture est de
rigueur. Retaper les pieds « mère » à
l'engrais.

Les plantes semi-ligneuses telles
que fuchsia, plumbago, lantana, etc.
se conservent en pot à l'abri du gel.
Reste à chaque amateur de les sortir
en cas de belles journées sans oublier
de les rentrer la nuit et surtout en
cas de gel.

A vos thermomètres !

Alain Dailliet



MARDI 29 ET MERCREDI 30 OCTOBRE
BANQUET DES RETRAITÉS
ESPACE RENCONTRES

Souvenir d'Arradon
Un film de Denis Térila et Éric Garreau



De la colo d'hier au centre de vacances new look... Histoires de générations.
La cassette vidéo est disponible au 48.39.51.93



Prête des Retours

Dimanche 6 octobre 96
à partir de 14 heures
espace Solomoh
3, rue Schaeffer

AUBERVILLIERS

Maternelle Stendhal



AUBERVILLIERS

Abonnement

Je désire m'abonner à
AUBERMENSUEL

Nom

Prénom

Adresse.....

.....

.....

Joindre un chèque de 60 F
(10 numéros par an)
à l'ordre du CICA,
7, rue Achille Domart
93300 Aubervilliers

**LES JOURNÉES
DE L'INNOVATION
RENAULT**

*Mégane Scénic,
Mégane Classic
et Nouvelle Safrane*



RENAULT
GARAGE
NEUGEBAUER
40 et 45, bd Anatole-France
93300 Aubervilliers

**Venez découvrir les trois nouveaux modèles Renault
du 2 au 12 octobre 1996**

SERVICE COMMERCIAL
NEUF ET OCCASION
(1) 48 34 10 93
(1) 43 52 78 37

SERVICE APRES-VENTE
(1) 48 34 10 93
Magasin pièces de rechange
ouvert le samedi matin

Au service des familles depuis 1937

La Marbrerie SANTILLY
étend ses activités au service de
POMPES FUNEBRES

*Pour répondre à la demande croissante de l'ensemble des familles,
notre entreprise prend en charge l'organisation complète des funérailles.*

Pour mieux vous informer et vous aider dans les démarches,
nos Conseillers sont là.

Ecouter, assister, aider,... c'est notre métier,
n'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous renseignons au téléphone, 7 jours sur 7 au :

01 43 52 01 47
24 h sur 24

48, rue du Pont Blanc - 93300 AUBERVILLIERS

Un professionnel de proximité 7 jours/7 et 24h/24